



I - RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2015

1. Présentation des Etats financiers

Les comptes consolidés semestriels résumés du Crédit Agricole d'Ile-de-France ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables au 30 juin 2015.

2. Résultats consolidés

2.1 Contexte économique et financier

Tout au long de ce premier semestre, la conjoncture économique a affiché des signes de légère reprise. Les indicateurs du climat des affaires publiés par la Banque de France, tant en France qu'en Ile de France, sont favorablement orientés et rejoignent leurs niveaux d'équilibre, proches de 100.

Sous l'effet des mesures prises par la Banque Centrale Européenne, le niveau des taux a continué de baisser sur les durées les plus courtes. En revanche, les incertitudes sur les marchés financiers ont conduit à des tensions sur les taux longs. Il en découle une reconstitution de la pente de la courbe des taux : si l'on prend l'écart 2 ans / 7 ans qui constitue notre référence, la pente passe de 75 pdb à 130 pdb entre le 31 décembre 2014 et le 30 juin 2015. Cette reconstitution de la pente permet de contrebalancer le niveau absolu des taux particulièrement bas et peu favorable à notre modèle de Banque de Détail refinançant les crédits par les dépôts.

Les marchés actions sont restés actifs avec une tendance à la consolidation en fin de période suite aux incertitudes liées au contexte politique et économique international. La tendance reste haussière, même si elle devra être confirmée dans la durée par des signes plus tangibles de reprise économique et de perspectives d'amélioration des résultats des entreprises. Sur la période, la baisse des taux a été le principal soutien à la hausse des marchés actions en incitant les investisseurs à se tourner vers les placements plus risqués.

2.2 Activité commerciale du Crédit Agricole d'Ile-de-France

Les principaux indicateurs d'activité ont enregistré les évolutions suivantes sur un an :

	Encours 30 juin 2015 (en milliards d'euros)	Evolution sur un an (en pourcentage)
Encours total de collecte	54,7	+3,2 %
➤ Dont collecte bancaire	28,2	-0,6 %
➤ Dont assurance-vie	11,2	+7,5 %
➤ Dont collecte OPVCM et comptes titres	15,4	+7,8 %
Encours total de crédits	28,4	+0,6 %
➤ Dont crédits à l'habitat	16,8	+0,8 %
➤ Dont crédits aux grandes entreprises	5,5	-1,4 %
➤ Dont crédits aux collectivités locales	3,1	-4,3 %
➤ Dont crédits aux professionnels et à l'agriculture	1,9	+8,7 %
➤ Dont crédits à la consommation et divers	1,2	+10,7 %

Le 1er semestre 2015 est caractérisé par une belle dynamique commerciale :

Les entrées en relations progressent à un rythme soutenu (+9,3 % sur un an) de même que l'équipement en assurances de biens (+4,4 % sur 1 an) et en services premium (+7,3 % sur 1 an).

Le nombre de sociétaires s'établit à 208 000 à fin juin 2015 soit une augmentation de 21,6% sur un an.

Les réalisations de crédits à la consommation progressent de 21,7 %, celles de crédits à l'habitat de 44,5 % et celles de crédits aux entreprises de 28,1 %.

La présence de la Caisse régionale aux côtés de ses clients pour les accompagner dans le financement de leurs projets se traduit par une augmentation sur un an de 10,7 % de l'encours de crédits à la consommation et de 9,0 % de l'encours de crédits aux petites entreprises. L'encours global de crédit progresse de 0,6 % à 28,4 milliards d'euros, pénalisé par la faiblesse relative de l'investissement des grandes entreprises et des collectivités locales.

Dans un environnement de taux toujours très bas, les encours de collecte croissent de 3,2 % sur un an, à 54,7 milliards d'euros, grâce à une progression soutenue de l'assurance vie (+7,5 % sur 1 an) et de l'épargne financière (+7,8 % sur 1 an).

2.3 Résultats consolidés aux normes IAS/IFRS

Les soldes intermédiaires de gestion consolidés s'établissent aux niveaux suivants :

	30/06/2014	30/06/2015	Variation
	en M€	en M€	en %
Produit net bancaire	477,8	501,8	+5,0%
Charges générales d'exploitation	-244,8	-261,3	+6,7%
Résultat brut d'exploitation	233,0	240,5	+3,2%
Coût du risque	7,5	-7,3	-197,7%
Gain ou pertes sur autres actifs	-0,8	-2,1	-
Charge fiscale	-78,5	-70,8	-9,8%
Résultat net consolidé	161,1	160,3	-0,5%
Intérêts minoritaires	0,2	0,6	-
Résultat part du groupe	160,9	159,7	-0,8%

↳ Le Produit Net Bancaire s'établit à 501,8 millions d'euros contre 477,8 millions d'euros au 30 juin 2014

Le PNB global affiche une belle performance : il s'établit à 501,8 M€ en hausse de 5,0% au 30 juin 2015. SOCADIF, filiale de capital développement, y contribue pour 8,4 M€.

Le PNB d'activité progresse quant à lui de 2,3% grâce aux commissions de services (+9,0% sur 1 an) soutenues par les commissions de montages liées aux crédits aux grandes entreprises et les bons résultats de la sinistralité des activités d'assurances. Il est à souligner également la bonne tenue de la marge d'intermédiation (+0,9% sur 1 an) et cela malgré une dotation à la provision épargne logement de 11,5 M€ et un volume important de réaménagements de crédits à l'habitat. Elle bénéficie par ailleurs d'une bonne maîtrise des coûts de collecte et d'un accroissement de la contribution des couvertures contre le risque de taux.

↳ Les charges d'exploitation augmentent de 6,7 % et ressortent à 261,3 millions d'euros

Les charges de fonctionnement, à 261,3 M€, augmentent de 6,7% du fait de la mise en œuvre de la norme IFRIC 21 qui impose dorénavant de prendre en charge un certain nombre de taxes dès leur exigibilité pour la totalité de l'année. Retraitée de cet impact de 6,6 M€, la hausse des charges serait en réalité de 4,0% due aux investissements soutenus en cours dans le cadre du projet AMBITIONS2.015, liés notamment à l'adaptation du réseau commercial de la Caisse régionale.

Le résultat brut d'exploitation augmente de 3,2 % à 240,5 millions d'euros et le coefficient d'exploitation ressort en conséquence à 52,1 %.

↳ Le coût du risque ressort à 7,3 millions d'euros

Le coût du risque à 7,3 M€ reste extrêmement faible et le taux de défaut s'établit à 1,0%.

Le taux de couverture demeure élevé, et le niveau des provisions collectives et filières est de nature à amortir une éventuelle remontée du taux de défaut.

Le coût du risque inclut l'impact du switch de 6,8 M€ détaillé dans les annexes aux comptes consolidés (note 2. *Principales opérations de structure et événements significatifs de la période*).

↪ **Au final, le résultat net part du groupe s'établit à 159,7 M€, en baisse de 0,8%.**

Retraité de l'IFRIC 21, le résultat net consolidé au 30 juin 2015 s'élèverait à 165,6 M€, en hausse de 2,9% par rapport au 30 juin 2014.

FONDAMENTAUX FINANCIERS	30/06/2014	30/06/2015
Ratio de solvabilité estimé (>8%)	21,4%	23,5%
Ratio LCR	73,6%	80,2%
Ratio Crédit Collecte	106,5%	111,0%
Actif net par titre	157,54 €	167,58 €
Coefficient d'exploitation	51,2 %	52,1%

2.4 Perspectives

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France a engagé, à un rythme soutenu, le déploiement de son format d'Agence ACTIVE. L'objectif est de transformer la totalité de son réseau, dont la moitié d'ici la fin de l'année. Au 30 juin 2015, 30 agences fonctionnaient au nouveau concept et 24 étaient en cours de transformation.

La Caisse Régionale poursuit ses investissements pour développer des outils au service de l'excellence relationnelle.

L'application mobile CA Ma Banque, enrichie de nouveaux services, comme la prise de rendez-vous directement dans l'agenda du conseiller, l'ajout de comptes externes pour simplifier ses virements ou encore le scan et l'envoi de document via la messagerie sécurisée pour conserver le fil de relation avec son conseiller, connaît un véritable succès. 240 000 clients l'utilisent en Ile-de-France, avec plus de 2 000 nouveaux utilisateurs par semaine. D'autres fonctionnalités, notamment concernant la carte bancaire, seront disponibles dans l'application dès la fin de l'année.

Le deuxième trimestre 2015 marque le lancement réussi en agence du nouveau poste de travail multicanal orienté client. Le nouveau portail se caractérise par sa simplicité d'utilisation, sa fluidité et son ergonomie très intuitive. Il offre au conseiller une vision à 360° de l'équipement du client pour favoriser le conseil. Il facilite le partage des informations avec le client lors des rendez-vous en agence. A fin juin, 235 agences étaient équipées du nouveau portail soit près de 500 postes.

La dématérialisation est en marche avec le projet « Zéro papier en agence ». Le processus de numérisation du flux et du stock des contrats bancaires sera progressivement étendu à l'ensemble des agences d'ici fin 2015. L'objectif fixé par AMBITIONS2.015 de dématérialiser 80 % de la relation banque-client est en bonne voie de réalisation.

2.5 Evènements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

Il n'y a pas eu d'évènements postérieurs à la fin de la période intermédiaire.

3. Structure financière

3.1 Les Fonds propres

Le montant des fonds propres pruden­tiels estimé s'élève à 4 242 millions d'euros au 30 juin 2015, soit une hausse de 249 millions d'euros (+5,87 %) par rapport au 31 décembre 2014.

Cette augmentation résulte principalement de la prise en compte du résultat net de 2014. En effet avec le passage aux normes Bâle III en 2014, la prise en compte du résultat intermédiaire de la Caisse régionale dans les Fonds Propres n'est plus autorisée (Décision de l'ACPR).

3.2 Les ratios pruden­tiels

L'arrêté du 20 février 2007 qui a transposé dans la réglementation française le dispositif européen CRD (Capital Requirements Directive) (2006-48-CE et 2006-49-CE), qui prévoit que les établissements de crédit sont tenus de respecter en permanence un ratio de solvabilité supérieur à 8 %, a été abrogé le 31 décembre 2013.

Au 1er janvier 2014, un nouveau paquet législatif dit « CRD IV » comprenant un règlement (CRR: N° 575/2013) et une directive (CRD IV : 2013/36/UE), est entré en vigueur. Ce dispositif prévoit le découpage des fonds propres en trois compartiments (CET, AT1, T2) avec trois niveaux minimums de ratios associés de plus en plus contraignants chaque année pendant la période transitoire.

Au 30 juin 2015, le ratio de solvabilité du Groupe Crédit Agricole d'Ile-de-France, établi en application de la norme dite « Bâle III », est estimé à 23,54 % contre 22,56 % au 31 décembre 2013.

3.3 Le périmètre de consolidation

Les informations relatives au périmètre de consolidation sont présentées dans les annexes aux comptes consolidés en Note 10.

4. Gestion des risques

4.1 Risque de crédit

4.1.1 Principales évolutions

I. Objectifs et politique

Les politiques d'engagement du Crédit Agricole d'Ile de France sont définies pour chaque marché concerné et validées en Conseil d'Administration. Elles sont revues chaque année et adaptées en fonction de nouvelles orientations ou du contexte économique et financier.

Ces politiques ont été validées pour la dernière fois aux séances :

- du 3 juin 2015 pour les particuliers,
- du 3 septembre 2014 pour les entreprises et Grandes Limites ainsi que pour les professionnels et le marché de l'agriculture. Une mise à jour de ces politiques d'engagement sera présentée au Conseil d'Administration sur le second semestre de l'année.

Elles s'inscrivent dans le cadre d'un développement durable et maîtrisé, en veillant à appliquer et respecter le principe de division des risques.

L'organisation de la distribution du crédit relève pour la *banque de détail* d'un réseau d'agences de proximité regroupées dans quatre Directions Régionales, à compétence géographique, et de canaux spécialisés (prescription habitat, pôles professionnels et haut de gamme, banque à distance).

Le Crédit Agricole d'Ile de France s'est doté d'une organisation décentralisée de distribution du crédit habitat et du crédit à la consommation, portant ainsi sa force de vente au plus près de la clientèle et du marché.

Les demandes de crédit en agence sont analysées afin de s'assurer que l'emprunteur dispose de revenus suffisants pour assumer ses remboursements et donc entretenir une relation pérenne avec la Caisse régionale.

Pour la *banque des entreprises*, l'organisation s'articule autour de Centres d'Affaires pour les PME et de Directions Commerciales regroupant les collectivités publiques, les professionnels de l'immobilier et les entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'euros réparties par secteurs d'activités.

De plus, les financements spécialisés accordés à la grande clientèle nécessitant une expertise particulière sont logés au sein du Département des Opérations Financières notamment pour les financements d'acquisition et de haut de bilan.

Enfin, ces politiques d'engagement s'inscrivent dans le cadre du respect des règles de territorialité définies par le Groupe Crédit Agricole SA.

- Marché des particuliers :

La politique d'engagement de la Caisse régionale sur le marché des Particuliers s'intègre dans une politique crédit visant à : maintenir un taux de délégation Agence élevé, optimiser les délais de décision et disposer d'une expertise plus poussée pour les dossiers complexes.

Elle s'appuie sur les éléments suivants :

1. La capacité de remboursement de l'emprunteur,
2. L'engagement de l'emprunteur dans le projet, matérialisé par l'apport personnel,
3. La durée maximale des crédits,
4. Les règles d'octroi et de renouvellement des crédits Relais,
5. Les règles propres au marché du locatif,
6. Les règles de financement des non-résidents,
7. Les règles de territorialité,
8. Les règles d'octroi des découverts,
9. La politique de garantie,
10. La politique en matière de couverture ADI,
11. Les délégations,
12. La politique de taux,
13. Les contrôles spécifiques sur la fraude documentaire,
14. La mise en place d'un comité gestion de fortune.

Sur le premier semestre 2015, de nouvelles préconisations en matière de financements sur le *marché des Particuliers* ont été formulées dans le cadre de l'ajustement de la politique d'engagement présenté au Conseil d'administration du 3 juin 2015 :

- Simplification du processus d'octroi sur certains produits de consommation pour nos emprunteurs habitat ainsi que nos clients les plus fidèles, avec lesquels nous avons une forte relation et disposant d'une note Bâle III satisfaisante (clients principalisés).
- Création d'un comité de gestion de fortune : dédié aux clients ou prospects disposant d'actifs financiers importants.

- Marché des professionnels et des agriculteurs :

La politique d'engagement de la Caisse régionale sur le marché des Professionnels et de l'Agriculture s'intègre dans une politique crédit adaptée à l'évolution du contexte économique qui optimise les délais de décision par un traitement rapide des dossiers simples et met en œuvre une expertise plus poussée pour les dossiers complexes.

Elle s'appuie sur les éléments suivants :

1. Les principes généraux :
 - Les critères d'intervention
 - La durée maximale des crédits
 - La démarche ciblée pour les financements
 - L'accompagnement des Créations-Reprise/Transmission
 - Le choix sélectif des opérations
 - Le financement des besoins Court Terme
 - La couverture assurance décès invalidité des prêts
 - La politique de garantie
2. Le pilotage de l'activité
3. Le pilotage des risques
4. Le schéma de délégations
5. La politique de taux
6. La validation et la mise en main

Sur le premier semestre 2015, il n'y a pas eu de nouvelles préconisations, par rapport au second semestre 2014, en matière de financements sur le *marché des Professionnels et de l'Agriculture*. Une mise à jour de la politique d'engagement sur le *marché des Professionnels et de l'Agriculture* sera présentée au Conseil d'Administration sur le second semestre de l'année.

- Marché des entreprises :

La politique d'engagement sur le marché des Entreprises a pour objectif d'établir avec ses clients des relations qui s'inscrivent dans la durée et qui reposent sur un partenariat équilibré et rentable.

Le Crédit Agricole d'Ile de France recherche des contreparties de qualité, présentant une bonne visibilité à moyen terme, des affaires bien gérées dont le couple produit / marché présente de bonnes perspectives, travaillant avec une clientèle diversifiée et disposant de moyens financiers adaptés aux ambitions affichées.

Aucune activité n'est exclue, mais certains secteurs doivent faire l'objet d'un accord préalable de la Sécurité financière.

En matière d'implantation géographique, les règles de territorialité du Groupe Crédit Agricole s'imposent, à savoir que chaque Caisse régionale ne peut intervenir que sur sa zone géographique de compétence (sauf exception).

Dans le respect des limites réglementaires et, au titre de la gestion prudentielle de la banque, le Conseil d'Administration a fixé des limites d'engagements, pour favoriser la division des risques.

Les limites d'encours par contrepartie ou par filière économique ont été fixées par rapport aux fonds propres de la Caisse régionale et avec prise en compte pour les contreparties de leur note Bâle III. Ces limites font l'objet d'une révision annuelle.

Sur le premier semestre 2015, il n'y a pas eu de nouvelles préconisations, par rapport au second semestre 2014, en matière de financements sur le réseau *banque des entreprises*. Une mise à jour de la politique d'engagement sur le réseau *banque des entreprises* sera présentée au Conseil d'Administration sur le second semestre de l'année.

- Marché des collectivités publiques :

Depuis le 1er janvier 2010, le Crédit Agricole d'Ile-de-France applique les engagements de la charte de bonne conduite dite « Charte GISSLER » pour toutes les nouvelles opérations de financements structurés consentis aux collectivités locales.

II. Gestion du risque

➤ **Organisation et dispositif de suivi**

- Banque de Détail

En matière de suivi du risque par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent sur le réseau de la *banque de détail*, de nouveaux développements ont vu le jour depuis le début de l'année 2015 :

- Le Conseil d'Administration sera désormais informé des dossiers acceptés sur les particuliers dont l'encours global est supérieur ou égal à 12 M€ sur un même groupe de risque.
- Un suivi annuel sera mis en place pour suivre et veiller à l'évolution des dossiers avec avis défavorable du service des engagements aux particuliers mais acceptés in fine par les Directions Régionales.
- Dans le cadre de la mise à jour de la politique d'engagement des Particuliers, la Caisse régionale a revu le montant de l'apport personnel minimal demandé à ses clients en matière de financement habitat.
- Toujours dans le cadre de la mise à jour de la politique d'engagement des Particuliers, de nouvelles règles de financements ont été mises en place concernant les non-résidents, notamment en matière d'apport personnel et de garantie.

- Banque des Entreprises

Pour la *banque des entreprises*, la politique crédit sera revue par le Conseil d'Administration sur le second semestre de l'année. Aussi, aucune évolution significative n'est à signaler sur le 1^{er} semestre 2015.

➤ **Méthodologie et systèmes de mesure**

- Description du dispositif de notation :

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

Depuis fin 2007, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution a autorisé le Groupe Crédit Agricole à utiliser ses systèmes de notation internes pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail.

Sur le périmètre de la *banque de détail*, le Crédit Agricole d'Ile de France a la responsabilité de mettre en œuvre son système de notation, dans le cadre des standards Groupe définis par Crédit Agricole SA. Ainsi, il dispose de modèles Groupe Crédit Agricole d'évaluation du risque, basé sur des notions de groupe de risques et un processus de notation.

La gestion du défaut fait l'objet d'un suivi particulier au niveau de la Direction des Risques et du Contrôle Permanent et est largement automatisée.

L'usage Bâlois de la notation se concrétise dans l'ensemble des procédures de délégation, de reporting, de scoring, de surveillance rapprochée des crédits sensibles, et d'allocation de fonds propres économiques.

Sur le périmètre de la *banque des entreprises*, le Crédit Agricole d'Ile de France dispose également de méthodologies de notation Groupe Crédit Agricole basées sur :

- Des règles d'affectation de la clientèle, à partir de 3 millions d'euros de chiffre d'affaires,
- Un suivi de ces règles, dont la frontière banque de détail / banque des entreprises,
- Un processus de notation interne, au travers d'outils mis à disposition des chargés d'affaires et de grilles adaptées par marché, et d'un système indépendant de validation et de contrôle de la notation,
- Une gestion du défaut qui s'intègre dans le processus de surveillance et de maîtrise des risques, de manière décentralisée par les chargés d'affaires et centralisée au niveau du Service Engagement Surveillance Octroi.

De même que pour la *banque de détail*, l'usage Bâlois de la notation se concrétise dans l'ensemble des procédures de délégation, de reporting, de surveillance rapprochée des crédits sensibles et d'allocation de fonds propres économiques.

- La mesure du risque de crédit

La mesure des expositions au titre du risque de crédit intègre les engagements tirés (au bilan) et les engagements confirmés non utilisés (hors-bilan).

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France mesure ses risques de crédit au travers de deux approches :

- une approche interne : les encours risqués (approche la plus large) représentant les situations de retard, risque latent ou gestion en recouvrement amiable ou contentieux (suivi réalisé uniquement en interne pour détecter les risques au plus tôt),
- une approche réglementaire : le défaut bâlois.

L'évolution de ces indicateurs fait l'objet d'un reporting formalisé par un tableau de bord présenté en Conseil d'Administration chaque trimestre.

Le tableau de bord risque crédit de la Caisse Régionale a été présenté au premier semestre 2015 aux séances des 9 février et 4 mai.

La Caisse régionale suit ses risques au travers de son exposition au moment du défaut (notion Bâloise « EAD » qui correspond aux engagements de bilan et équivalent crédit des engagements hors bilan) par réseau :

En Milliers d'EUROS	30.06.2015		31.12.2014	
	EAD	en %	EAD	en %
RESEAUX				
Banque de Détail	20 439 613	65%	19 969 528	65%
<i>dont encours défaut</i>	197 023	<i>Tx défaut : 1.0%</i>	215 399	<i>Tx défaut : 1.1%</i>
Banque des Entreprises	11 191 026	35%	10 798 703	35%
<i>dont encours défaut</i>	90 034	<i>Tx défaut : 0.8%</i>	84 222	<i>Tx défaut : 0.8%</i>
TOTAL	31 630 639	100.0%	30 768 231	100.0%
<i>dont encours défaut</i>	287 057	<i>Tx défaut : 0.9%</i>	299 621	<i>Tx défaut : 1.0%</i>

Source : Arcade

En termes d'expositions, on constate au 1^{er} semestre 2015 une hausse de l'EAD sur les deux réseaux : Banque de Détail et Banque des Entreprises.

Le poids des deux réseaux est stable par rapport au 31/12/2014, à savoir que la Banque de Détail représente 65% de l'EAD globale de la Caisse Régionale contre 35% pour la Banque des Entreprises.

En termes de risque, le taux de défaut global de la Caisse régionale est en baisse à 0,9 % versus 1,0 % au 31/12/2014. Cette évolution favorable s'explique principalement par des opérations de désensibilisation opérées sur la Banque de Détail.

- Analyse des encours par notation interne :

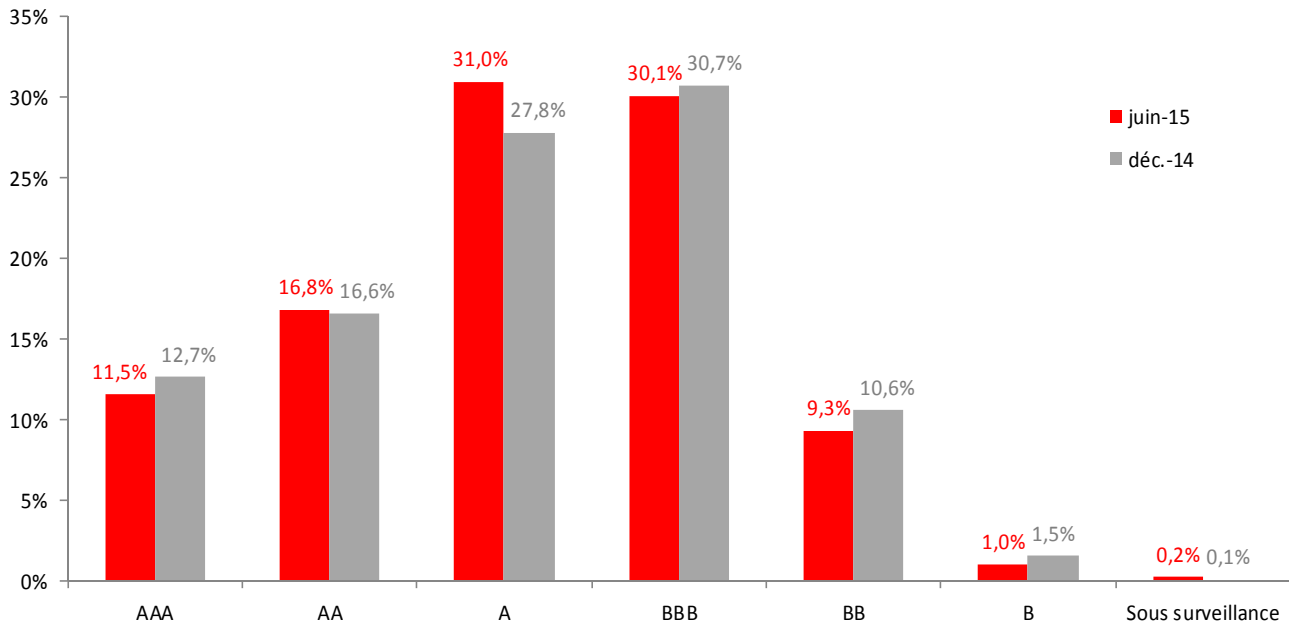
La politique de notation interne vise à couvrir l'ensemble du portefeuille « Corporate » (Entreprises, Banques et Institutions financières, Administrations et Collectivités publiques, Professionnels de l'Immobilier).

Pour le Crédit Agricole d'Ile-de-France, au 30 juin 2014, les emprunteurs notés par les systèmes de notation interne représentent près de 99 % des encours portés par la Caisse régionale, hors Banque de Détail (soit un taux stable par rapport au 31 décembre 2014).

Le périmètre ventilé dans le graphique ci-après est celui des engagements notés, accordés par la Caisse régionale à ses clients sains hors banque de détail.

La répartition par rating est présentée en équivalent notation Standard & Pooors.

EVOLUTION DU PORTEFEUILLE SAIN HORS RETAIL DU CADIF PAR EQUIVALENT S&P DU RATING INTERNE



Source : OCE

A fin juin 2015, 28 % des engagements sont de qualité « Haute » selon les normes S&P (notes \geq AA) et 59 % sont de qualité « Moyenne Supérieure » selon les normes S&P (notes \geq A).

Ces poids sont relativement stables par rapport à décembre 2014.

I. Exposition

➤ Diversification par zone géographique

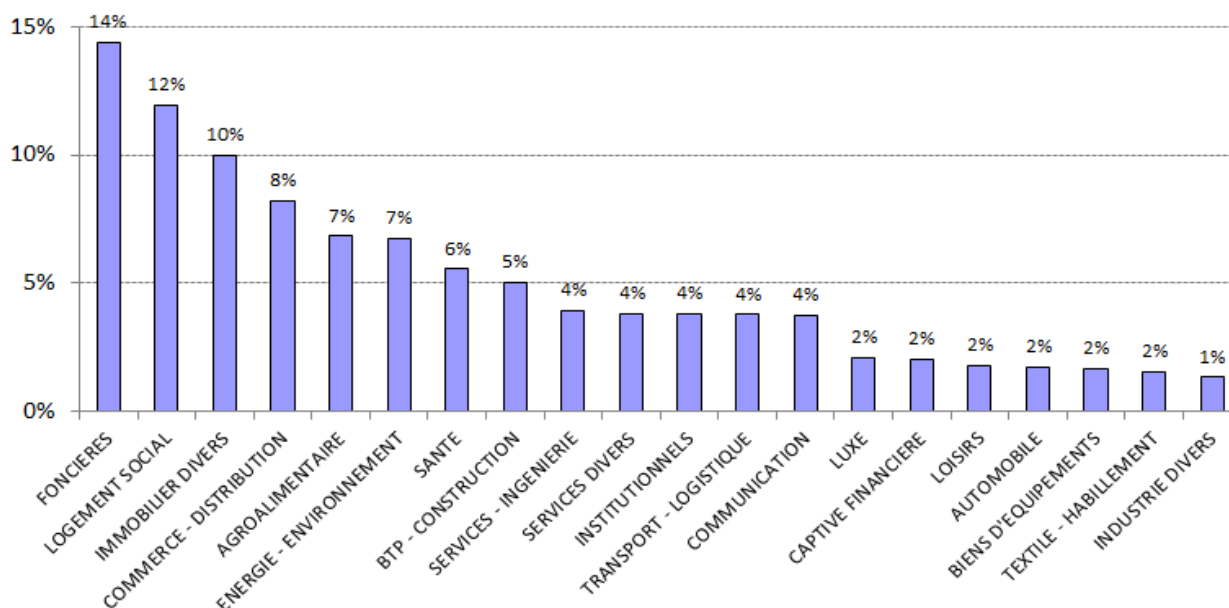
Non applicable à la Caisse régionale d'Ile-de-France

➤ Diversification par filière d'activité économique

La répartition des engagements de la *grande clientèle* de la Caisse régionale par filière d'activité économique au 30 juin 2015 se présente comme suit :

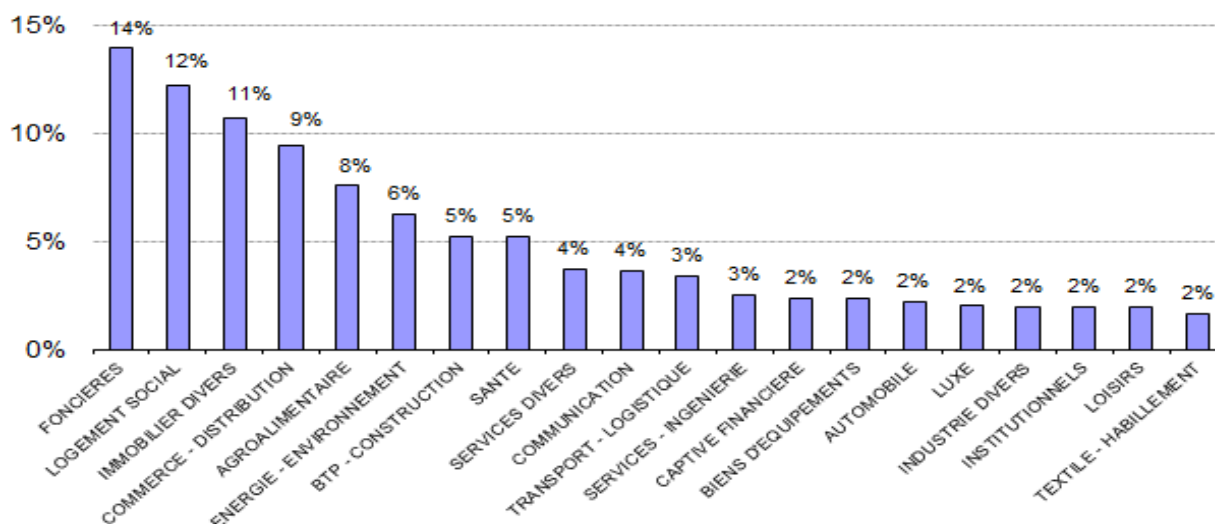
Ventilation au 30/06/2015 :

**REPARTITION DU PORTEFEUILLE GRANDE CLIENTELE AU CADIF PAR SECTEUR D'ACTIVITE
AU 30/06/2015 (hors collectivités locales)**



Ventilation au 31/12/2014 :

**REPARTITION DU PORTEFEUILLE GRANDE CLIENTELE AU CADIF PAR SECTEUR D'ACTIVITE
AU 31/12/2014 (hors collectivités locales)**



Les cinq premières filières (hors Collectivités Locales) de la Banque des Entreprises représentent 51 % des engagements au 30/06/2015 (versus 54 % au 31/12/2014).

La répartition sectorielle des engagements de la banque des entreprises du Crédit Agricole d'Ile-de-France apparaît ainsi correctement diversifiée.

➤ **Concentration sur les 20 premiers clients de la Caisse régionale :**

Au 30 juin 2015, les expositions sur les 20 plus grands risques de crédit de la Caisse régionale évoluent comme suit :

En Millions d'EUROS	30.06.2015	31.12.2014
20 PREMIERS GROUPES	EAD	EAD
TOTAL	3 205	3 090
<i>En % du total Grande Clientèle</i>	<i>29%</i>	<i>29%</i>
<i>En % du total CADIF</i>	<i>10%</i>	<i>10%</i>

Source : Arcade

L'EAD des 20 premiers groupes représente 10 % des expositions globales du Crédit Agricole d'Ile-de-France, soit un poids stable par rapport au 31 décembre 2014 (10 %).

A noter que sur ces 20 plus grands risques, 10 sont des risques d'Etat ou assimilés, et que la note Bâle III la plus faible se limite à C- (équivalent S&P : BBB).

➤ **Concentration du portefeuille de la Grande Clientèle sur les sociétés étrangères :**

Les expositions de la grande clientèle de la Caisse Régionale sur des sociétés étrangères au 30 juin 2015 se présentent comme suit :

En Millions d'EUROS	30.06.2015	31.12.2014
SOCIETES ETRANGERES	EAD	EAD
TOTAL	168	142
<i>En % du total Grande Clientèle</i>	<i>1,5%</i>	<i>1,3%</i>
<i>En % du total CADIF</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,5%</i>

Source : Arcade

En termes de poids relatif des financements accordés aux sociétés étrangères par le Crédit Agricole d'Ile-de-France, on peut noter une pondération de l'EAD qui se limite à 1,5 % du total Grande Clientèle.

➤ Ventilation des expositions de la Caisse régionale par type de financements :

La ventilation des expositions de la Caisse régionale par marché au 30 juin 2015 se présente comme suit :

En Milliers d'EUROS	30.06.2015			31.12.2014		
	EAD	en %	Taux de défaut	EAD	en %	Taux de défaut
TYPES DE FINANCEMENTS						
Habitat	16 494 360	52.1%	0.6%	16 213 057	52.7%	0.6%
Conso et Revolving	1 001 307	3.2%	3.2%	963 365	3.1%	4.8%
Autres Eng. Particuliers	428 871	1.4%	1.4%	448 846	1.5%	3.8%
Professionnels	2 077 720	6.6%	2.3%	1 953 741	6.3%	2.5%
Agri. et Assoc.	437 352	1.4%	1.2%	390 518	1.3%	1.1%
Corporates	4 602 698	14.6%	1.5%	4 356 555	14.2%	1.4%
Collectivités Locales	3 813 206	12.1%	0.0%	3 898 644	12.7%	0.0%
PIM	1 996 214	6.3%	1.0%	1 916 498	6.2%	1.2%
Autres Coporates	778 905	2.5%	0.1%	627 003	2.0%	0.2%
TOTAL	31 630 639	100.0%	0.9%	30 768 231	100.0%	1.0%

Source : Arcade

A fin juin 2015, plus de la moitié (52,1 %) de l'EAD de la Caisse régionale est constituée de crédits Habitat, 14,6 % sont répartis sur des financements « Corporates » (petites et grandes entreprises) et 12,1 % sur des clientèles collectivités publiques.

Ainsi, 64,2 % de l'EAD de la Caisse régionale au 30 juin 2015 est réalisé sur des financements présentant le profil de risque le moins élevé (habitat et collectivités publiques).

III. Coût du risque

Cf. note 3.8 des annexes aux comptes consolidés et supra § 2.3. Résultats consolidés aux normes IAS/IFRS.

IV. Risque de contrepartie sur instruments dérivés

Le risque de contrepartie sur instruments dérivés peut être défini comme étant le risque de perte lié à un éventuel manquement d'une contrepartie à honorer ses obligations contractuelles en raison d'un défaut de paiement (cf. note 3.1 des états financiers consolidés).

4.1.2 Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre 2015

La persistance de l'attentisme économique continue d'affecter l'activité économique de la région Ile de France, territoire de la Caisse Régionale.

De ce fait, les projets d'investissement restent limités, la trésorerie d'un certain nombre d'entreprises et de professionnels demeure tendue.

Dans ce contexte, la Caisse Régionale poursuivra sa politique d'anticipation des difficultés de ses clients, le plus en amont possible, afin de pouvoir les accompagner dans le respect des règles prudentielles qui s'imposent à elle.

4.2 Risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché notamment :

- Les taux d'intérêt : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt,
- Les taux de change : le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise,
- Les prix : le risque de prix résulte de la variation de prix et de volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions. Sont notamment soumis à ce risque les titres à revenu variable, les dérivés actions et les instruments dérivés sur matières premières,
- Les spreads de crédit : le risque de crédit correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des spreads de crédit des indices ou des émetteurs. Pour les produits plus exotiques de crédit s'ajoute également le risque de variation de juste valeur lié à l'évolution de la corrélation entre les défauts des émetteurs.

4.2.1 Objectifs et politiques

Le Crédit Agricole d'Ile de France est exposé au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le portefeuille de trading et le portefeuille bancaire. La variation de juste valeur du portefeuille de trading se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du portefeuille bancaire se traduit par un impact sur les fonds propres.

4.2.2 Gestion du risque

I. Dispositif local et central

Le contrôle des risques de marché du Groupe Crédit Agricole est structuré sur deux niveaux distincts mais complémentaires :

- Au niveau central, la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles.
- Au niveau du Crédit Agricole d'Ile de France, le Directeur des Risques et Contrôles Permanents pilote et contrôle les risques de marché issus des activités. Il est nommé par le Directeur Général de la Caisse Régionale et lui est directement rattaché.

II. Les comités de décision et suivi des risques

Les organes de suivi des risques de marché sont structurés sur deux niveaux distincts :

- Organes de suivi des risques de niveau Groupe Crédit Agricole :
 - o Le Comité des Risques Groupe (CRG),
 - o Le Comité de suivi des Risques des Caisses Régionales (CRCR),
 - o Le Comité Normes et Méthodologies.

- Organes de suivi des risques propres au Crédit Agricole d'Ile de France :
 - o le Comité Financier examine l'exposition aux risques de taux et de liquidité et décide des éventuels programmes de couverture et de refinancement à mettre en œuvre. Il suit également l'exposition aux risques de contreparties interbancaires et s'assure du respect des limites accordées.
 - o le Comité de Placement suit les risques liés aux opérations de placement pour compte propre. En particulier, il s'assure du respect des limites définies par le Conseil d'Administration.
 - o le Comité Nouveaux Produits de Marchés et Structurés suit les risques liés aux opérations sur le marché des changes et sur les marchés de taux effectuées par la Caisse Régionale pour le compte de la clientèle Entreprises et Collectivités Locales. En particulier, il s'assure du respect des limites d'engagement générales qui s'appliquent aux contreparties selon la politique de crédit. Le Contrôle Financier quant à lui s'assure du strict adossement de ces opérations, la Caisse Régionale ayant pour principe de ne pas prendre de positions spéculatives dans les opérations qu'elle traite avec ses clients.

Le Comité Financier et le Comité de Placement sont donc les instances de délibération et de décision concernant les opérations de placement et de gestion Financière. Leurs décisions sont mises en œuvre par le Directeur Financier après avoir été portées à la connaissance du Directeur Général.

Pour la réalisation de ces opérations, le Directeur Financier a la faculté de déléguer au responsable de la Gestion Financière, ainsi qu'aux différents opérateurs de la Table des Marchés.

Le Contrôle Financier, qui bénéficie d'un rattachement hiérarchique distinct de celui de la Gestion Financière (Front Office), effectue des suivis du risque en termes de VaR notamment, et alerte en cas de franchissement des limites.

4.2.3 Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché

L'encadrement des risques de marché du Crédit Agricole d'Ile de France repose sur la combinaison de trois indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et / ou seuils d'alerte : la Value at Risk, la VaR conditionnelle et un scénario de stress complémentaire.

Cependant, il convient de préciser que le périmètre pris en compte pour déterminer ces indicateurs exclut les investissements dans les FCPR (encours brut au 30/06/15 : 76 millions d'euros). Néanmoins, il existe un dispositif de suivi par le Contrôle Financier des FCPR quant au traitement des appels de fonds, de la distribution de capital et de la valeur liquidative.

I. La Value at Risk (VaR)

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné.

Sur son portefeuille de titres, hors FCPR, en AFS, HFT et Trading Book, ainsi que sur la partie dérivés (Asset Swaps), le Crédit Agricole d'Ile de France retient un niveau de confiance de 95 % et de 99 % et un horizon de temps de 1 an.

La Caisse Régionale utilise un modèle de VaR interne paramétrique. Elle dispose ainsi d'un outil adapté au portefeuille, nécessitant peu de données historiques et dont les paramètres sont plus faciles à estimer.

Cette VaR paramétrique simple est calculée à partir de la matrice de variance covariance historique du portefeuille. Ce calcul prend en compte les risques induits par la corrélation entre les actifs. Elle est déterminée en fonction de l'intersection des calendriers des historiques de chaque paire d'actifs. Les rendements journaliers sont calculés de la même façon qu'exposée ci-dessus mais sur l'intersection des calendriers des historiques de prix des deux actifs.

L'horizon étudié est constitué des quinze derniers mois pour mieux prendre en compte la volatilité sous-jacente au marché.

Cette méthodologie permet ainsi de calculer la VaR du portefeuille réel du Crédit Agricole d'Ile-de-France sur un horizon de un an, basée sur un historique de données de 15 mois.

Les résultats de la VaR paramétrique sur le portefeuille de titres, hors FCPR, en AFS, HFT et Trading Book, incluant les Assets Swaps, du 1^{er} mars 2014 au 30 juin 2015 sont les suivants :

PERIMETRE : AFS + HFT	
Période d'analyse:	01/03/14 – 30/06/15
Montant du portefeuille en millions d'euros (1) :	
	3 744
VAR paramétrique 1 an 95 %:	-1,333%
VAR paramétrique 1 an 95 % en millions d'euros :	-49,92
VAR paramétrique 1 an 99 %:	
	-1,886%
VAR paramétrique 1 an 99 % en millions d'euros :	-70,60

(1) Les titres LCR de ce portefeuille sont valorisés après effet de couverture.

- Sur un horizon de 1 an, dans 95 % des cas, le portefeuille enregistrerait une perte inférieure à 1,333% soit 49,92 millions d'euros compte tenu de l'encours actuel (VAR12 mois/95 % = -1,333%).
- Sur un horizon de 1 an, dans 99 % des cas, le portefeuille enregistrerait une perte inférieure à 1,886 % soit 70,60 millions d'euros compte tenu de l'encours actuel (VAR12 mois/99 % = -1,886 %).

Les principales **limites méthodologiques attachées au modèle de calcul de la VaR paramétrique** sont les suivantes :

- La VaR paramétrique fait l'hypothèse d'une distribution normale des rendements des actifs composant le portefeuille, ce qui n'est pas le cas pour certains actifs,
- L'utilisation d'un niveau de confiance de 99 % ne tient pas compte des pertes pouvant intervenir au-delà de cet intervalle. La VaR est donc un indicateur de risque de perte sous des conditions normales de marché et ne prend pas en compte les mouvements d'ampleur exceptionnelle. Pour atténuer cet inconvénient, un scénario de stress complémentaire est réalisé.

La VaR est une bonne mesure de risque mais elle a pour défaut principal de ne pas donner d'information sur les pertes extrêmes (les queues de distributions).

D'autres indicateurs stochastiques ont été ajoutés au modèle, c'est-à-dire des indicateurs qui nécessitent de simuler différents scénarios de prix lorsque la donnée est manquante sur certaines dates. Ces indicateurs produisent donc des valeurs variables en fonction du jeu de données simulées. Ces indicateurs sont : la VaR Conditionnelle, la durée maximale de baisse et la perte maximale.

La durée maximale de baisse correspond au plus grand nombre de jours consécutifs de rendements négatifs. La perte maximale correspond au cours le plus haut diminué du cours le plus bas sur une période donnée. Pour un portefeuille, on retranchera la valorisation quotidienne la plus faible à la plus élevée.

Au 30 juin 2015, la durée maximale de baisse est de 9 jours. Au 30 juin 2015, la perte maximale est de 37 millions d'euros.

De plus, un back-test de la VaR est réalisé quotidiennement. Cela consiste à enrichir un outil du rendement réel annualisé (en montant et en pourcentage), ainsi que le montant de la VaR 99 % à 1 an (en montant et en pourcentage). Le rendement réel annualisé est calculé en fonction de l'évolution journalière de la position. On obtient ainsi un graphique permettant de confronter l'évolution du compte de résultat annualisé du portefeuille avec celle de la VaR à 1 an. Cette confrontation permet de détecter les éventuels dépassements de VaR.

II. La VaR conditionnelle (CVar)

La CVar est l'indicateur complémentaire utilisé par la Caisse régionale et sert à déterminer la limite en risque acceptée en cas de survenance d'un scénario catastrophe. Le calcul porte sur l'ensemble du portefeuille (AFS + HFT + Trading Book), y compris les Assets Swaps. Ce deuxième indicateur quantitatif complète donc la mesure en VaR qui ne permet pas d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marchés.

La CVar est calculée en faisant la moyenne des pertes supérieures à la VaR.

Ainsi, pour chaque période, le rendement du portefeuille est comparé à la VaR 2 moments. A la différence de la VaR simple, la VaR 2 moments prend en compte le rendement moyen du portefeuille. Elle est également calculée sur les rendements réels des actifs.

Au 30 juin 2015, la CVar sur un horizon d'un an à 99 % est de 181 millions d'euros, inférieure à la limite de 190 millions d'euros (définie au point IV. Les Limites).

III. Stress scénario complémentaire

En complément, un « stress scénario » mensuel est effectué sur différents paramètres de marché afin de s'assurer que les plus-values latentes et réalisées à la date de simulation permettent d'absorber une baisse supplémentaire de la valeur du portefeuille sans occasionner une perte totale supérieure à la limite globale.

Ce scénario choc risque englobe l'ensemble du portefeuille de placement (hors FCPR), d'investissement (en AFS), de transaction ainsi que le Trading Book.

Il fait l'hypothèse simultanée d'une baisse de 20 % des marchés actions et d'une hausse des taux d'intérêts de 2 %. La réaction (sensibilité) du prix des actifs constituant le portefeuille à ce scénario de marché est évaluée en fonction de la catégorie de ces actifs :

- Actions : -20 %
- Actifs diversifiés : -10 %
- Actifs monétaires : 0 %
- Actifs obligataires MT : -8 %
- Actifs obligataires CT : -4 %

La somme des plus-values latentes et réalisées sur l'année d'une part et de la perte résultant de la variation de prix des actifs simulée dans le scénario d'autre part doit ainsi conduire à un cumul de perte inférieur à la limite globale (définie au point IV. Les Limites).

Cette règle globale est renforcée par une règle applicable ligne par ligne conduisant à liquider un placement au cas où sa dévalorisation correspondrait à une évolution particulièrement défavorable, c'est-à-dire envisageable statistiquement dans moins de 2 cas sur 100, sur l'horizon du placement considéré.

IV. Les limites

Le suivi global, tel que décrit ci-dessous, a fait l'objet d'une présentation au Conseil d'Administration du 1er avril 2015 qui a confirmé la méthodologie et validé les montants.

a) Limite globale de perte

Pour tenir compte des futurs programmes d'achat de titres éligibles aux réserves de liquidité du ratio LCR et pour intégrer à terme les FCPR dans le dispositif, le Conseil d'administration du 1er avril 2015 a décidé de maintenir la limite globale de perte à 145 millions d'euros avec la ventilation suivante :

- 80 millions d'euros au titre des obligations LCR couvertes du risque de taux (asset swappées), classées en titres d'investissement en norme française. La consommation de limite doit être calculée nette de l'effet des couvertures,
- 65 millions d'euros pour les autres titres du portefeuille.

La limite globale de perte doit en permanence rester inférieure à 145 millions d'euros, et les sous-limites devront également impérativement être respectées. Elles ne sont pas fongibles.

Cette limite globale de perte est exprimée sous forme de Valeur à Risque (VaR) à l'intervalle de confiance 95 % sur un horizon de 12 mois, à l'exception des FCPR, pour lesquels les modalités de calcul restent à définir en fonction du résultat de travaux à mener au niveau du Groupe Crédit Agricole.

Cet indicateur est calculable au niveau du portefeuille des titres de placement et d'investissement (en AFS) et de transaction (HFT).

Par ailleurs, un scénario catastrophe a été défini.

On considérera que ce scénario catastrophe correspond à une évolution défavorable dont la probabilité de survenance est inférieure à 1 %. La perte globale dans ce scénario est maintenue à 190 millions d'euros avec la ventilation suivante :

- 100 millions d'euros au titre des obligations LCR couvertes du risque de taux (asset swappées), classées en titres d'investissement en norme française,
- 90 millions d'euros pour les autres titres du portefeuille.

L'indicateur de perte dans un scénario catastrophe sera exprimée sous forme de Valeur à Risque conditionnelle (CVar) à l'intervalle de confiance 99 % sur un horizon de 12 mois, à l'exception des FCPR, pour lesquels les modalités de calcul restent à définir.

Les résultats de ces calculs sont communiqués au Directeur Financier ; ils sont présentés à chaque Comité de Placement et portés à cette occasion à la connaissance de la Direction Générale.

b) Seuil d'alerte

Pour déceler toute évolution défavorable malgré le respect des indicateurs de risques, un seuil d'alerte est mis en place.

Il repose sur la mesure quotidienne de la variation de la valeur du portefeuille à partir d'une situation de référence selon les modalités décrites ci-dessous.

La situation de référence est la valeur maximale du portefeuille enregistrée au cours des 6 derniers mois écoulés.

Partant de la situation de référence, si la dévalorisation constatée du portefeuille par rapport à la situation de référence atteint la moitié de la limite de perte ou d'une des sous limites, le Comité de Placement ainsi que la Direction des Risques et du Contrôle Permanent sont informés de la situation en vue d'analyser l'exposition du portefeuille aux risques de marché et de prendre les décisions assurant une exposition aux risques compatible avec les objectifs de maîtrise des risques.

Si la dévalorisation constatée du portefeuille par rapport à la situation de référence atteint la limite globale de perte, ou l'une des sous-limites, le Conseil d'Administration est informé de la situation et des mesures prises pour stopper les dépréciations.

Il convient de préciser que le suivi quotidien n'est par définition accessible que pour les produits disposant des valeurs liquidatives quotidiennes. La Caisse Régionale ne connaît la valeur exacte de la dévalorisation constatée sur l'ensemble du portefeuille qu'aux dates d'arrêté (à J+15 en moyenne).

c) Suivi ligne à ligne

Quotidiennement, le pilotage de l'exposition aux risques s'effectue à travers la règle applicable ligne par ligne conduisant à liquider un placement au cas où sa dévalorisation correspondrait à une évolution particulièrement défavorable, c'est-à-dire envisageable statistiquement dans moins de 2 cas sur 100, sur l'horizon de détention de la position.

Le fichier de contrôle mis en place calcule le rendement de chaque produit de l'ensemble des portefeuilles de placement (hors FCPR), d'investissement en AFS+HFT, incluant les instruments bilan et hors-bilan, en comparant son rendement depuis l'investissement initial à la VaR paramétrique : VaR 90 % et VaR 95 %.

Un 'STOP' s'affiche à côté de l'instrument qui ne respecte pas la règle : Rendement > VaR 90 %.

Une 'Alerte' s'affiche à côté de l'instrument qui ne respecte pas la règle : Rendement > VaR 95 %.

'OK' s'affichera dans le cas de respect de ces deux règles.

La valorisation du portefeuille est effectuée au moins mensuellement sur la base des cours du dernier jour de chaque mois.

Au cours du 1er semestre 2015, concernant le suivi ligne à ligne, plusieurs alertes se sont déclenchées et ont fait l'objet d'une communication.

d) Conséquence sur l'allocation du portefeuille

La limite globale de perte, pour être respectée à tout moment, implique une limitation de l'exposition du portefeuille à certains risques.

La politique de la Caisse Régionale est d'orienter ses investissements sur les supports les moins complexes.

4.2.4 Exposition : Activités de marché (Value at Risk)

I. Les montants des excédents des ressources propres

Au 30 juin 2015, ces excédents étaient placés à hauteur de 4 347 millions d'euros avec la répartition suivante (hors filiales consolidées) :

30/06/2015		Normes IAS / IFRS					
En millions d'euros		détenus jusqu'à l'échéance	Actifs disponibles à la vente (1)	détenus à des fins de transaction	à la juste valeur par option	Prêts et créances	Total
Normes françaises	activité de portefeuille		77	1			78
	investissement	319 (2)	2 762 (3)				3 081
	placement		1 169	1	12	6	1 188
	Total	319	4 008	2	12	6	4 347

(1) A ces montants, il faut ajouter les titres de participation (973 millions d'euros) imputés dans le portefeuille des titres disponibles à la vente. Il s'agit principalement des titres SAS La Boétie.

(2) Obligations détenues jusqu'à l'échéance, sans couverture de taux.

(3) Obligations détenues jusqu'à échéance et couvertes en taux (asset swap) devant être comptabilisées en AFS en Normes IFRS pour refléter correctement l'intention de couverture, mais en titres d'investissement en norme française.

II. Les familles de produits utilisables dans le cadre de la gestion des excédents de ressources propres

L'objectif de gestion du portefeuille en 2015 vise la constitution de réserves de titres éligibles au ratio LCR et ensuite l'apport d'une contribution au PNB de la Caisse régionale en exposant de manière contingentée le portefeuille aux risques de marchés et en visant prioritairement la sécurisation des fonds propres, sans cible de rendement prédéfinie.

Aussi, dans le cadre du respect d'une limite globale de dévalorisation du portefeuille sur un horizon de 12 mois, la gestion du portefeuille vise à optimiser les résultats de cette gestion grâce à une allocation utilisant les supports d'investissement suivants :

- OPCVM investis en actions, sur toutes zones géographiques,
- OPCVM ou des titres détenus en direct, exposant à un risque « crédit » (obligations, crédits bancaires) dont les valeurs varient en fonction des probabilités de défaillance des contreparties et des taux de marché,
- OPCVM investis dans des obligations convertibles en actions,
- OPCVM permettant de prendre une exposition sur les autres classes de risques régulièrement valorisés dans les marchés financiers comme les matières premières ou la volatilité des prix de certains actifs,
- OPCVM monétaires,
- Des produits structurés et dérivés ainsi que des titres en direct, sous réserve d'une approbation préalable des opérations par le Comité de Placement. La Caisse Régionale s'interdit de détenir des produits dérivés qu'elle ne serait pas en mesure de valoriser de manière indépendante.

III. Le classement comptable des opérations de la gestion des excédents de ressources propres

Le classement comptable des titres est fonction des caractéristiques techniques et des intentions de gestion, en particulier en matière de durée de détention.

➤ Titres détenus jusqu'à l'échéance (HTM pour « held to maturity »)

Ce portefeuille est composé de titres destinés à être détenus jusqu'à l'échéance finale. Il comprend des obligations et des EMTN à taux fixe et à taux variable en euros émis par des émetteurs publics ou privés (bancaires et industriels) de bonne qualité dont la notation à la souscription est généralement égale à A ou au minimum à BBB. Ces titres représentaient au 30 juin 2015 un encours global de 319 millions d'euros (incluant les Intérêts Courus Non Echus).

Par ailleurs, la Caisse régionale s'impose des règles de diversification sectorielle et de concentration des notes (83 % des émissions ont une note supérieure ou égale à A-). Sur cet encours global de 319 millions d'euros, les encours souverains représentent 85 millions d'euros, soit 26,64 %, (dont 56 millions sur la France, 5 millions sur l'Italie et 24 millions d'euros sur l'Allemagne) et les encours supra-souverains (BEI) 132 millions d'euros.

Ce portefeuille est destiné à procurer au Crédit Agricole d'Ile de France des revenus récurrents. Compte tenu des règles comptables liées aux titres détenus jusqu'à l'échéance, ce portefeuille n'est pas revalorisé, les titres étant comptabilisés pour leur valeur d'achat. Par ailleurs, ces titres ne peuvent pas être cédés avant l'échéance. La limite maximale en encours a été fixée à 500 millions d'euros (800 millions d'euros en 2014) par le Conseil d'Administration. Les décisions d'investissements en matière de titres obligataires sont soumises au Comité des Engagements, compte tenu des risques de crédit associés.

➤ Titres et dérivés à la juste valeur par option (HFT pour « held for trading »)

Le Crédit Agricole d'Ile de France n'entend pas disposer de portefeuille de négociation au sens prudentiel, aussi les titres et instruments comptabilisés en HFT le sont du fait de leur nature et non du fait de l'intention de gestion. Il peut s'agir notamment :

- De titres à la juste valeur par option,
- De titres non liquides ne pouvant être valorisés de façon fiable,
- De dérivés classés à la juste valeur avec intention de couverture (par exemple opérations d'intermédiation d'instruments dérivés clientèle, ou instruments de couverture du risque de taux de titres classés en titres d'investissement),
- D'achat de protection contre le risque de crédit, ou de vente de protection dont l'objectif principal est l'optimisation du portefeuille de crédit dans une gestion à long terme ; l'achat ou la vente de protection n'étant pas réalisé dans une intention de négociation,
- D'instruments de gré à gré détenus afin de bénéficier de l'évolution des paramètres de marché sur le long terme, sans intention de négociation et donc sans prise de bénéfice à court terme.

La documentation de l'intention de gestion est établie dès l'origine, et justifie le recours à ces instruments, en décrivant les objectifs poursuivis et les conditions dans lesquelles ces instruments pourraient ne pas être détenus jusqu'à leur échéance (par exemple, atteinte d'un niveau de perte défini à l'origine de l'opération).

Des contrôles a posteriori permettant de vérifier le respect de la politique de gestion financière validée par l'organe délibérant seront effectués.

Pour autant, ces instruments exclus du portefeuille de négociation feront l'objet d'un suivi de leurs résultats et de leurs risques adaptés à leurs caractéristiques (notamment VaR, stress scénarios) sur base mensuelle a minima.

Au 30 juin 2015, l'encours de ce portefeuille s'élevait à 12 millions d'euros, constitué principalement de produits indexés sur la performance des marchés actions. Les variations de valeur de marché des titres de ce portefeuille (plus ou moins-values latentes) sont imputées en compte de résultat.

La limite en encours de ce portefeuille a été fixée à 100 millions d'euros (contre 200 M€ en 2014) par le Conseil d'Administration, en prenant en compte le montant notionnel des produits dérivés, ainsi que les dérivés classés en juste valeur avec intention de couverture définis plus haut.

➤ **Titres non cotés représentatifs de prêts (« loan and receivable »)**

Sont inscrits dans ce portefeuille les titres non cotés représentatifs d'une créance. Conformément aux directives de Crédit Agricole SA, la Caisse Régionale y loge des TSDI émis par PREDICA. L'encours de ce portefeuille était de 6 millions d'euros au 30 juin 2015. En cas de dévalorisation des titres de ce portefeuille, des provisions seront constituées dont les dotations s'imputeront sur le compte de résultat.

➤ **Titres détenus à des fins de transaction**

Dans le cadre de contrats de liquidité du CCI, la Caisse Régionale détient des actions propres pour un encours de 1 million d'euros au 30 juin 2015.

➤ **Titres disponibles à la vente (AFS pour « available for sale »)**

Ce portefeuille, d'un encours de 4 981 millions d'euros au 30 juin 2015, regroupe l'ensemble des autres titres. Il comprend en particulier les titres de participation pour 973 millions d'euros et 4 008 millions d'euros de titres acquis dans le cadre de la gestion des excédents de fonds propres et marginalement de titres acquis dans le cadre des opérations de la Direction des Entreprises. Il comprend également le portefeuille de FCPR ainsi que des titres asset swappés éligibles au ratio LCR.

En effet, la Caisse régionale a acquis des obligations éligibles au ratio LCR, avec intention de détention jusqu'à l'échéance, et les a couvertes contre le risque de taux avec des assets-swaps.

Cette double intention de gestion de détention des titres jusqu'à l'échéance et de micro-couverture contre le risque de taux est correctement retraduite dans le référentiel comptable normatif français (obligations en titres d'investissements avec asset swaps en micro-couverture), mais est mal retraduite dans le référentiel IFRS, au sein duquel il faut choisir entre :

- Des obligations classées en HTM mais des assets swaps de microcouverture classés en HFT, induisant une forte volatilité en compte de résultat IFRS à chaque variation des taux d'intérêts,
- Des obligations classées en AFS et des assets swaps en fair value hedge (AFS de micro couverture). Dans ce cas, le compte de résultat n'est impacté qu'en cas de dépréciation durable liée à une dégradation du spread des émetteurs des obligations concernées.

La Caisse régionale a choisi cette seconde option, qui correspond le mieux à son choix de gestion en traduisant bien l'intention de couverture.

Sur le montant global de 4 008 millions d'euros, 2 762 millions d'euros d'obligations (incluant les Intérêts Courus Non Echus) sont comptabilisées en portefeuille d'investissement en comptes sociaux et en AFS

en comptes consolidés. Il est à noter que 100 % de ces obligations en investissement AFS ont une note supérieure ou égale à AA-. De plus, dans les comptes consolidés, l'application des normes comptables IAS/IFRS conduit à imputer les plus et moins-values de ce portefeuille en variation de la situation nette, et donc sans impact sur le compte de résultat.

La limite en encours de ce portefeuille, hors titres de participation, a été fixée à 4 100 millions d'euros (contre 3 400 millions d'euros en 2014) par le Conseil d'Administration pour tenir compte de l'accroissement prévisible des besoins de réserves LCR.

Compte tenu de la nature très différente des titres qui le composent, il a été décidé de créer des sous limites par poche au sein de cette limite globale :

- L'encours de FCPR ne devra pas dépasser 90 millions d'euros,
- L'encours de titres éligibles LCR ne devra pas dépasser 3 700 millions d'euros,
- L'encours des autres titres du portefeuille AFS ne devra pas dépasser 1 500 millions d'euros.

Ces sous limites sont impératives et ne sont pas fongibles. Le total de ces sous limites est supérieur à la limite globale de manière à pouvoir réaliser des arbitrages pour acquérir des titres LCR.

➤ **Portefeuille de micro-couverture de Fair Value Hedge (FVH)**

Ce portefeuille comportera principalement les couvertures de risque de taux des titres éligibles au LCR (cf. point III.V.).

La limite en encours de ce portefeuille a été fixée à 2 800 millions d'euros (contre 2 000 millions d'euros en 2014).

Son encours en montant notionnel est de 2 526 millions d'euros au 30 juin 2015.

IV. Les principales orientations de gestion mises en œuvre au cours de l'exercice

Concernant le portefeuille AFS, l'allocation sur le 1^{er} semestre 2015 a évolué comme suit :

Compartiment	31/12/14	30/06/15
Actions (1)	3,45 %	3,25 %
Gestion alternative	0,00 %	0,36 %
Obligations	63,78 %	73,48 %
Monétaire régulier	19,94 %	9,96 %
Fonds LCR	12,83 %	12,94 %
Performance absolue	0,00 %	0,00 %

(1) dont 1,26 % de FCPR au 31/12/14 et 1,30 % au 30/06/15

4.2.5 Risque action

Le risque action représente le risque de perte en capital qui se traduit par la baisse du cours des actions ou des parts détenues en portefeuille.

I. Risque sur actions provenant des activités de trading et d'arbitrage

Au 30 juin 2015, la Caisse Régionale ne détient pas en portefeuille des titres réalisés par des opérations de trading ou d'arbitrage sur actions.

II. Risque sur actions provenant des actifs financiers disponibles à la vente

Au 30 juin 2015, la Caisse Régionale détient un portefeuille de placement en actions pour un montant de 125 millions d'euros en valeur de marché. Ceci inclut l'encours engagé et libéré des FCPR qui totalise 51 millions d'euros pour un gain latent de 23,44 millions d'euros.

Aussi, le montant de 125 millions d'euros inclut un encours de 75 millions d'euros de FCP actions. Pour des raisons de couverture, ces FCP actions sont couverts par des contrats Futures (classés en HFT) en position vendeuse sur l'EuroStoxx 50 pour un même notionnel.

4.2.6 Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre 2015

Le Contrôle Financier a acquis une licence Bloomberg en juin 2015. Cet outil permettra de calculer la VAR de façon plus efficiente. Avant d'être définitivement approuvé, cet outil doit encore être testé et les résultats et modèles devront être présentés en Comité Financier.

4.3 Risques particuliers induits par la crise financière

Financements avec effet de levier

Exposition et nombre de dossiers LBO de la Caisse régionale

En Millions d'EUROS	30.06.2015	31.12.2014
EXPOSITION LBO	EAD	EAD
TOTAL	254	245
<i>En % du total Grande Clientèle</i>	2.3%	2.3%
<i>En nombre de sociétés (Siren)</i>	112 sociétés (Siren)	97 sociétés (Siren)
<i>En nombre de groupes de risque</i>	43 dossiers (Groupes)	43 dossiers (Groupes)

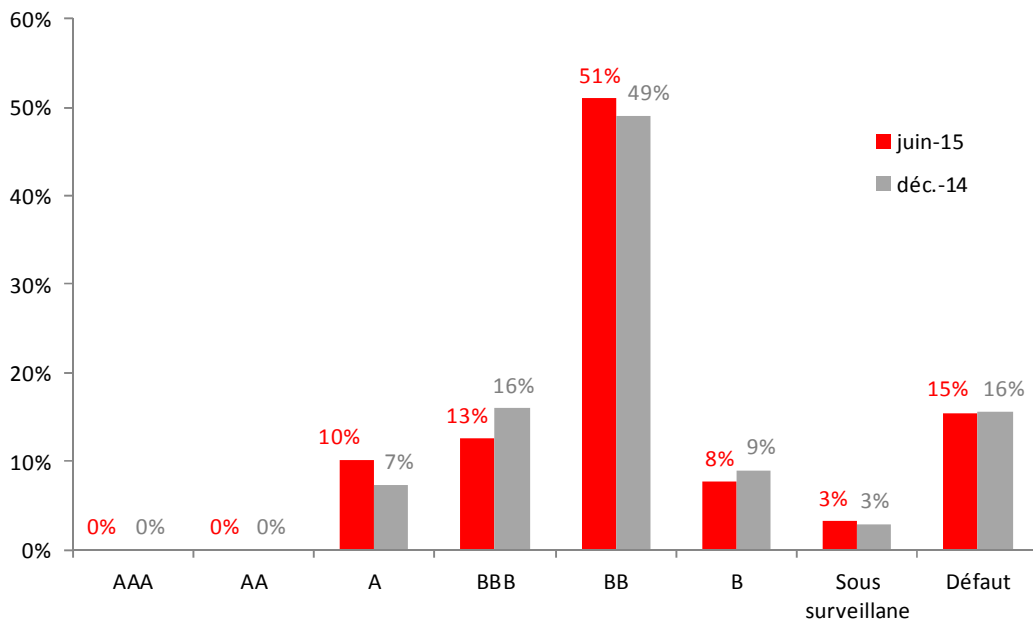
Source : Arcade

L'exposition de la Caisse Régionale (en EAD) aux financements de type LBO au 1^{er} semestre 2015 est de 254 millions d'euros, répartis sur 43 groupes de risque. Le poids de ces financements dans le total Grande Clientèle est stable par rapport au 31/12/2014.

Qualité du portefeuille LBO de la Caisse régionale

Source : OCE

QUALITE DU PORTEFEUILLE LBO DE LA CAISSE REGIONALE

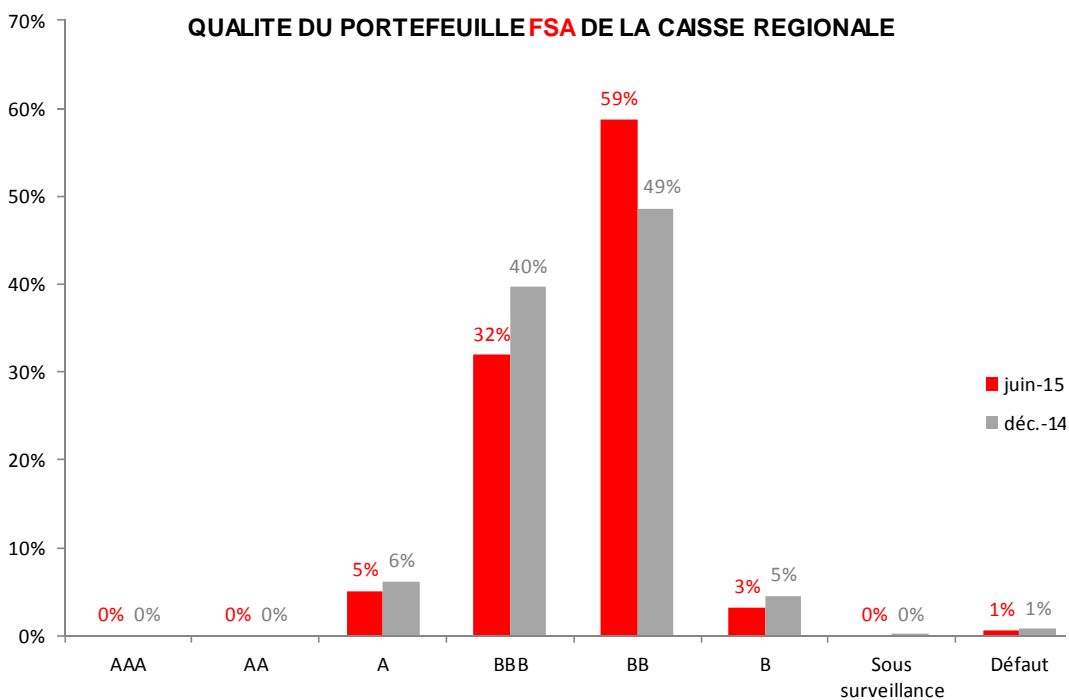


La qualité du portefeuille LBO s'améliore au 30/06/2015 (poids sur les contreparties notées « A » en hausse et baisse sur les contreparties en « défaut »).

Qualité du portefeuille FSA de la Caisse régionale

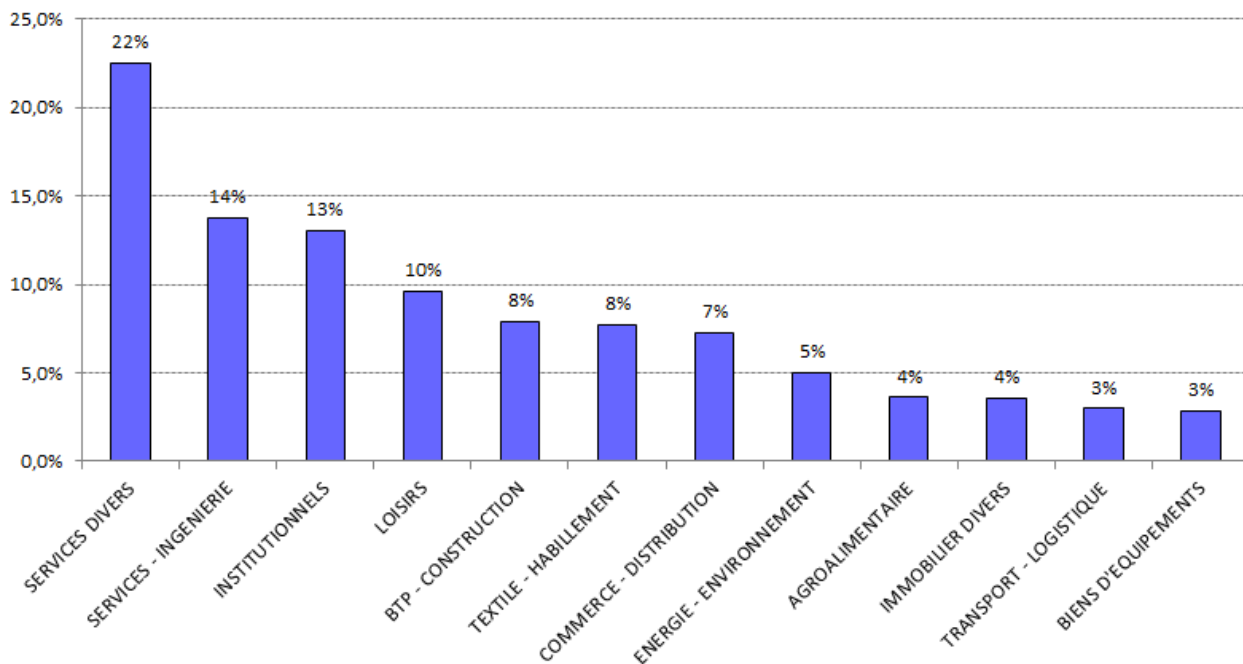
Source : OCE

QUALITE DU PORTEFEUILLE FSA DE LA CAISSE REGIONALE

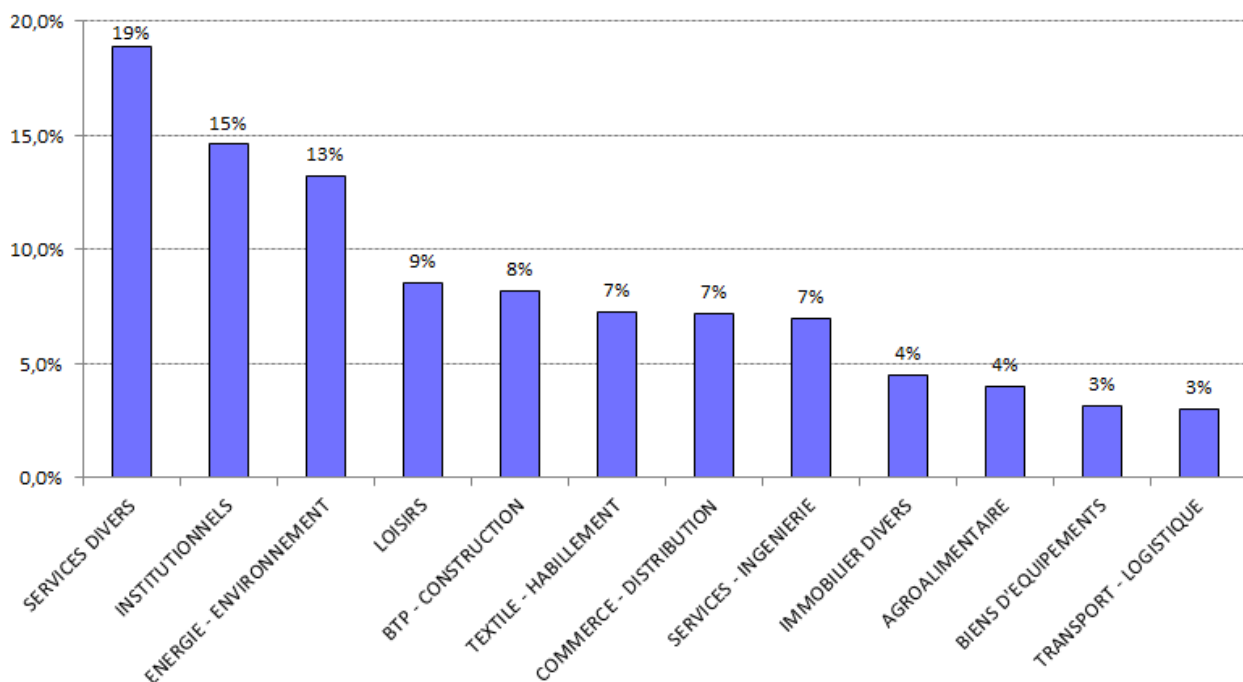


Répartition des engagements LBO par secteurs d'activités

Ventilation au 30/06/2015



Ventilation au 31/12/2014



Le portefeuille LBO du Crédit Agricole d'Ile-de-France apparaît correctement diversifié.

4.4 Gestion du bilan

4.4.1 Risque de taux d'intérêt global

I. Objectifs et politique

Le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt.

II. Gestion du risque

Les conventions et méthodes utilisées ont été approuvées en Comité Financier, validées annuellement par le Conseil d'Administration et sont régulièrement actualisées sur la base notamment des travaux d'analyse historique et de modélisation menés par le département Gestion Financière.

III. Méthodologie

L'exposition globale au risque de taux est mesurée par la mise en évidence d'écarts (GAPS) synthétiques, par type de taux, entre les ressources et les emplois non adossés :

- Les GAPS à taux fixe sont issus de la comparaison entre les passifs à taux fixe (ressources) et les actifs à taux fixes (emplois). Sont pris en compte tous les passifs et actifs sensibles aux variations de taux fixe, qu'ils soient échancés (par exemple prêts taux fixe à l'actif, avances globales au passif), ou non échancés (par exemple immobilisations à l'actif, fonds propres et DAV au passif). Dans le cas des postes non échancés, leur sensibilité aux variations de taux fixe est appréciée au travers de conventions d'écoulement, périodiquement actualisées.
- Les GAPS inflation sont issus de la comparaison entre les passifs indexés sur l'inflation (principalement Livret A, CSL...) et les emplois indexés sur l'inflation (prêts indexés). A l'instar des GAPS taux fixe, sont pris en compte tous les passifs et actifs sensibles à l'inflation, qu'ils soient échancés ou non (dans ce dernier cas, des conventions d'écoulement sont utilisées).

Le calcul de l'exposition globale au risque de taux se fait par agrégation des différents GAPS avec :

↳ GAPS synthétiques = GAPS à taux fixe ¹ + GAPS Inflation

Ce calcul est effectué mensuellement. A chaque mesure de l'exposition au risque de taux, une projection des encours des différents postes indiqués ci-dessus est réalisée de 1 à 30 ans, par pas annuel.

Cette mesure est complétée par la prise en compte du portefeuille d'instruments de couverture, qui vient modifier l'exposition au risque de taux de la Caisse régionale.

Le calcul des GAPS est réalisé à partir d'un outil développé par Crédit Agricole SA. Les GAPS ainsi calculés sont remontés mensuellement à Crédit Agricole SA, et examinés trimestriellement par le Comité Financier. Le reporting de l'évolution des GAPS synthétiques et du respect des limites associées à la Direction Générale est réalisé mensuellement, via le tableau de bord de gestion financière.

¹ Les GAPS à taux fixe prennent en compte une composante appelée « équivalent delta », qui correspond à la sensibilité taux des éléments optionnels du bilan (crédits cappés, etc...)

La Caisse régionale complète par ailleurs ses analyses de gestion par un outil de simulation et d'aide à la décision acquis fin 2011, afin de compléter l'approche risque par une approche PNB, et ainsi d'optimiser le couple rendement / risque de la Caisse régionale.

Pour la couverture des GAPS ainsi calculés, plusieurs moyens sont à la disposition de la Caisse régionale :

- la variation de la durée d'une part de ses actifs et d'autre part de ses ressources, en particulier en modulant la durée de ses refinancements,
- au besoin et en complément, la réalisation d'opérations de hors bilan, notamment des swaps de macro-couverture.

IV. Exposition

L'exposition au risque de taux sur la base des modèles Cristaux II a évolué comme suit (GAPS synthétiques) :

		1 an (*)	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
GAP	au	841	-212	-30	-167	20
31/12/2014						
GAP	au	685	-134	278	40	210
31/03/2015						
GAP	au	618	-163	91	-96	84
30/06/2015						

(*) année 1 moyennée sur 12 mois

Le dispositif de limites prévoit :

- que l'impact en PNB actualisé d'un choc de 200 bps appliqué sur toute la durée (30 ans) des GAPS synthétiques (taux fixe + inflation) ne doit pas dépasser 10 % des fonds propres net (VAN des GAPS inférieure à 10 % des fonds propres nets). Par ailleurs, un seuil d'alerte est atteint dès que cette limite est consommée à 80 %, c'est-à-dire dès que le ratio VAN/FP atteint 8 %.
- de fixer des limites de concentration sur les GAPS sur un horizon de 10 ans, déclinées en 2 sous limites :
 - la limite sur l'horizon court terme (sur les 24 premiers mois en horizon glissant, dans la limite de 2 ans calendaires) ne doit pas dépasser 5 % du PNB d'activité budgété,
 - la limite sur l'horizon de gestion (de 2 à 10 ans calendaires) ne doit pas dépasser 4 % du PNB d'activité budgété.

Par ailleurs, un seuil d'alerte à 70 % est fixé sur ces limites de concentration.

Sur la base des données au 31 décembre 2014, l'implémentation de ces règles aboutit au système de limites suivant :

en MEUR

Fonds propres prudentiels (Tier 1 + Tier 2) après déductions des participations	3 992
PNB d'activité budgété	865

en MEUR

	A1 glissante	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10
Limites de concentration (M€)	2 163	2 163	1 730	1 730	1 730	1 730	1 730	1 730	1 730	1 730

Ces limites sont revues annuellement et validées par le Conseil d'Administration.

Depuis le 31 décembre 2014, la consommation de ces limites a évolué comme suit :

	12/2014	03/2015	06/2015
Ratio VAN/FP (choc +/- 200 bps)	-8,73 %	-10,15 %	-9,83 %
Limite VAN/FP (choc +/- 200 bps)	-10 %	-10 %	-10 %
Respect de la limite GAP annuelle	Oui	Non	Oui sauf sur l'année 2023

Remarque : Seul est calculé le ratio qui nous est défavorable. Dans notre cas, il s'agit du ratio correspondant à un choc de taux de -200 bps (baisse de la courbe des taux).

Au 31 mars 2015, suite à des évolutions de modèle, la limite VAN sur FP affiche un dépassement examiné en Comité Financier. Ce dépassement est imputable à une exposition à la baisse des taux sur les échéances les plus longues qu'il n'a pas été jugé pertinent de couvrir à brève échéance compte tenu du niveau des taux.

Pour rappel, règlementairement, ce ratio ne doit pas dépasser 20 % des fonds propres net ; la limite de 10 % est interne au Groupe Crédit Agricole.

Au 30 juin 2015, le ratio VAN sur FP s'établit à -9,83 % et est donc revenu en dessous de la limite interne fixée à -10 %.

V. Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre 2015

- Projet de révision des modèles d'écoulement des livrets.
- Revue des hypothèses de remboursement anticipé et de réaménagement des crédits habitat.
- Passage de 20 à 5 ans des écoulements pour l'ensemble des ressources issues des caisses locales (BMTN, comptes courants bloqués).

4.4.2 Risque de change

Conformément aux règles internes du Groupe, la Caisse régionale n'est pas autorisée à porter de risque de change dans son bilan, que ce soit pour compte propre ou pour compte de la clientèle.

Le contrôle est sous la responsabilité du Contrôle Financier, qui suit les opérations clientèle et pour compte propre, et vérifie l'adéquation des couvertures.

Le cadre des opérations pour le compte de la clientèle a été présenté au Conseil d'Administration et est régulièrement suivi par le CNPMS.

Concernant les opérations pour compte propre, la politique de la Caisse régionale est de couvrir ce risque, généralement par des opérations de change à terme, ou en utilisant des parts d'OPCVM couvertes du risque de change, quelle que soit la devise dans laquelle est libellé le produit à couvrir.

4.4.3 Risque de liquidité et financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

I. Objectifs et politique

Les exigences réglementaires en matière de liquidité sont définies par :

- Le règlement CRBF n°88-01 modifié par l'arrêté du 11 septembre 2008 relatif à la liquidité modifiée,
- l'instruction de la Commission Bancaire n°88-03 du 22 avril 1988 relative à la liquidité modifiée par l'instruction n°93-01 du 29 janvier 1993 et n°2 000-11 du 4 décembre 2000,
- l'instruction de la Commission Bancaire n°89-03 du 20 avril 1989 relative aux conditions de prise en compte des accords de refinancement dans le calcul de la liquidité.

Le dispositif de surveillance du risque de liquidité repose sur le calcul du coefficient de liquidité réglementaire à un mois (et ratios d'observation), calculé tous les mois.

Le LCR (« Liquidity Coverage Ratio ») instauré par le Comité de Bâle vient compléter les exigences en vigueur. Ce ratio rapporte les réserves de titres liquides (au numérateur) aux sorties nettes de trésorerie prévisionnelles à un mois (au dénominateur), dans un contexte de stress.

Les Directives Européennes CRR1 et CRD 4 fixent un calendrier de contraintes progressives sur ce ratio : 60% au 1^{er} octobre 2015, 70% au 1^{er} janvier 2016, 80% au 1^{er} janvier 2017 et 100% au 1^{er} janvier 2018.

Dans le cadre des relations financières internes au Groupe Crédit Agricole, un dispositif de surveillance et de gestion du risque de liquidité du groupe vient en complément des obligations réglementaires. Cet encadrement s'opère en distinguant le risque de liquidité à court terme du risque de liquidité à moyen long terme.

En ce qui concerne l'encadrement du risque de liquidité à court terme, les différentes entités du groupe sont dotées d'une limite de refinancement à court terme. Cette limite constitue une enveloppe maximum de refinancement de marché à court terme. Elle est ventilée sur plusieurs plages de maturité : à 1 jour (CCT), à 1 semaine, à 1 mois, à 3 mois, au-delà de 6 mois et jusqu'à 1 an.

En ce qui concerne l'encadrement du risque de liquidité à moyen terme, le dispositif impose le respect de limites en concentration d'échéances.

II. Gestion du risque

La situation de la Caisse régionale est présentée trimestriellement au Comité Financier qui, sur la base des analyses menées par le Département Gestion Financière, décide de la politique de liquidité à mettre en œuvre.

III. Conditions de refinancement sur le premier semestre 2015

Le 1^{er} semestre 2015 s'est traduit par des coûts de liquidité court terme et long terme particulièrement bas.

IV. Méthodologie

La politique de gestion de la liquidité de la Caisse régionale repose sur l'adossement global des ressources aux actifs à financer en capitaux et en durées. Elle se concrétise, d'une part, par une politique de collecte clientèle et, d'autre part, par une politique de refinancement auprès de Crédit Agricole SA ou en interbancaire, via la mise en place d'un programme d'émission de Titres de Créances Négociables (TCN).

La Caisse régionale, au-delà de ses ressources clientèle, a en effet la possibilité de se refinancer à taux de marché auprès de Crédit Agricole SA sous plusieurs formes : Compte Courant de Trésorerie, Emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans), Avances globales (50 % des prêts accordés à moyen / long terme). Elle peut également émettre des Titres de Créances Négociables (CDN sur les durées ≤ 1 an ; BMTN au-delà d'un an).

La méthodologie utilisée pour le pilotage du risque de liquidité repose sur l'analyse de plusieurs indicateurs :

- le ratio de liquidité réglementaire à un mois,
- la limite d'endettement à court terme attribuée à la Caisse régionale et l'évolution de sa consommation,
- le déficit Epargne/Avances et l'évolution de sa facturation,
- Le DCC (Déficit Crédit Collecte) et la DMF (Dépendance aux Marchés Financiers).
- le coefficient de transformation,
- Le ratio LCR, issu de la réglementation Bâle III.

Le processus Groupe de mesure des GAPS de liquidité et des réserves s'articule en deux phases :

- La mesure de GAPS de liquidité à court terme (1 jour à 12 mois) et à moyen long terme (au-delà de 1 an et jusqu'à 30 ans) : ces GAPS sont obtenus par confrontation des flux entrants de liquidité (Tombée d'échéances ou cession d'actifs) et des flux sortants de liquidité (Remboursement de dettes),
- La mise en rapport des GAPS court terme avec les réserves de liquidité disponibles. Ces réserves de liquidité, constituées d'actifs liquéfiables (titres, créances éligibles BCE, ...) sont utilisées pour la fermeture du GAP lorsque celui-ci est négatif.

Le calcul et le suivi de ces différents GAPS de liquidité est réalisé au travers d'un outil groupe qui permet de :

- mesurer les GAPS de liquidité définis ci-dessus et suivre leur évolution,
- suivre le niveau des réserves de liquidité disponibles.

V. Exposition

Le Coefficient de liquidité a évolué comme suit :

	31/12/2014	31/03/2015	30/06/2015
Coefficient de liquidité	140 %	128 %	108 %

Le ratio LCR a évolué comme suit :

	31/12/2014	31/03/2015	30/06/2015
Ratio LCR	86,52 %	82,42 %	80,16%

La limite d'endettement à court terme de la Caisse régionale s'établit à 4 579 M€ depuis le 1^{er} janvier 2015. Elle passera à 4 216 M€ à compter du 1^{er} juillet 2015.

En M€	31/12/2014	31/03/2015	30/06/2015
Consommation de la limite d'endettement à court terme (1)	4 220	3 683	4160

(1) Cette limite comprend les actifs et passifs HQLA

En 2015, la Caisse régionale continue de privilégier la collecte clientèle comme principale source de refinancement.

VI. Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre 2015

- Mise en production progressive de nouveaux états réglementaires,
- Publication du ratio de liquidité en valeur comptable (OFI) auprès des instances de surveillance et de régulation,
- Impacts potentiels suite à la mise en place de la titrisation true sale.

4.4.4 Politique de couverture

I. Couverture de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable.

Les opérations de couverture de flux de trésorerie du Crédit Agricole d'Ile-de-France comprennent les couvertures liées aux émissions de titres de créances négociables et d'avances spécifiques.

II. Couverture de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque de variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variables.

Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres et de dépôts à taux fixe.

Macro-couverture de juste valeur :

Dans le cadre de la couverture du risque de taux global, la gestion actif-passif est amenée à initier des opérations de couverture de juste valeur.

Les opérations mises en place concernent essentiellement la couverture de ressources clientèle (dépôts à vue, dépôts à terme, émissions de titres, livrets) et la couverture de crédits habitat à taux fixe.

La désignation du montant couvert s'effectue en échéançant les encours restant dus des éléments couverts par plage de maturités. Ces échéancements sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et, lorsqu'elles n'existent pas, des conventions de liquidité de ces produits retenues au niveau du Groupe Crédit Agricole.

Les tests d'efficacité pour la macro-couverture de juste valeur sont effectués, au moins trimestriellement, sur des positions brutes de swaps et d'éléments couverts.

Pour chaque relation de couverture, l'efficacité prospective est mesurée en s'assurant que pour chaque bande d'échéance, l'encours des éléments couverts est supérieur à l'encours des instruments financiers dérivés de couverture désignés.

L'efficacité rétrospective est mesurée en s'assurant que l'évolution mensuelle de l'encours couvert ne met pas en évidence de sur-couverture a posteriori.

Il convient également de s'assurer qu'en cours de période, les nouveaux swaps ne créent pas de situation de sur-couverture sur la base de l'encours initialement couvert.

III. Conditions de l'investissement net en devise (Net Investment Hedge)

Au 30 juin 2015, la Caisse régionale n'a pas de relations de couverture d'investissement net en devise.

4.5 Risques opérationnels

4.5.1 Description – Définition

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique exclu.

4.5.2 Principales évolutions et/ou actions

I. Organisation et dispositif de surveillance des risques

Les actions restant à mettre en place sur 2015 concernent :

- les plans d'action résultant de l'analyse de la cartographie des risques opérationnels 2014,
- la formation des éventuelles nouvelles unités déclarantes au dispositif des risques opérationnels et à la saisie de la collecte RO dans le nouvel outil RCP/ Olimpia,
- la campagne de la cotation des scénarii majeurs à terminer pour le 1^{er} septembre 2015,
- la nouvelle campagne cartographie 2015 des risques opérationnels à débiter en octobre 2015.

II. Méthodologie

➤ Processus de Collecte

Le processus de collecte des pertes est un dispositif décentralisé auprès d'Unités Déclarantes, qui sont au nombre de 48.

Le traitement de la collecte RO est effectué mensuellement par le gestionnaire des risques opérationnels. Le manager risques opérationnels (MRO) anime, contrôle et valide (notamment en coordination avec la comptabilité) le recensement des incidents, en appliquant la méthodologie Groupe. La saisie de la collecte s'effectue dans un outil national ad-hoc.

Le tableau de bord reprenant l'ensemble des incidents déclarés est transmis trimestriellement à la Direction Générale et aux membres du Conseil de Direction ; dans celui-ci sont mentionnés les faits marquants, l'analyse du coût du risque opérationnel et le fonctionnement du dispositif de collecte. Les principaux éléments ont été présentés au Comité de Contrôle Interne du 12 juin 2015.

➤ **Surveillance du dispositif risques opérationnels**

Le reporting des alertes Risques Opérationnels mis en place, a pour objectif de présenter à la Direction Générale les incidents ayant une conséquence financière supérieure ou égale à 150 milliers d'euros (définitive ou estimée) et/ou un risque d'image supérieur ou égal à 1 000 clients.

Dans ce cadre, 14 procédures d'alerte dont 12 sans conséquences financières avérées, ont été déclenchées sur le premier semestre 2015.

Conformément à la lettre Jaune 2009-371 du 23/10/2009 et en complément du dispositif d'alerte existant, la Caisse régionale a fait valider en Conseil d'administration du 4 mars 2015 le seuil de déclenchement d'alerte sur un risque opérationnel constitutif d'un incident significatif (0,5 % des fonds propres de base au 31 décembre 2014, soit 19,6 millions d'euros).

➤ **Scénarii risques majeurs**

La campagne scénarii risques majeurs débutée début juin 2015 se terminera fin août 2015.

14 scénarii majeurs sur 17 ont été retenus et validés au Comité de Contrôle Interne du 12 juin 2015.

➤ **Cartographie des risques**

Une campagne de cartographie des risques sur 2014 a été menée de novembre 2014 à janvier 2015 qui donnera lieu à la rédaction d'une synthèse et à des plans d'actions à mettre en place sur l'exercice 2015.

3 621 risques pour 328 processus ont été cotés.

➤ **Exigence en fonds propres**

Crédit Agricole SA a calculé le montant des exigences en fonds propres de la Caisse régionale, au titre des risques opérationnels pour 2014.

L'EFP (exigence en fonds propres) en méthode AMA (Advanced Measurement Approach) ressort à 42,825 millions d'euros (pour la Caisse régionale et ses Caisses Locales).

L'EFP en méthode TSA (The Standard Approach) est de 0,768 millions d'euros pour ses filiales (Socadif, Bercy Participation, Bercy Champ de Mars).

L'EFP total est de 43,693 millions d'euros, ce qui représente 4,6 % du PNB (AMA+TSA) de la Caisse régionale.

4.6 Risques de non-conformité.

➤ Une approche de la conformité fondée sur l'évaluation du risque de non-conformité :

Divers canaux de remontée des dysfonctionnements, en particulier le Service Client, le Contrôle Périodique et le Contrôle Permanent doivent permettre au Responsable de la Conformité pour les Services d'Investissement (RCSI) d'obtenir des indicateurs de non-conformité.

Les risques de non-conformité sont systématiquement évoqués avec les directions opérationnelles à l'occasion des réunions périodiques organisées par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent, avec la participation du RCSI et du Département Juridique.

Par ailleurs, la Conformité contribue à la validation des cotations des risques de non-conformité réalisée dans le cadre de la mise à jour de la cartographie pilotée par le Manager Risques Opérationnels.

L'information reçue par le RCSI des différents canaux de remontée des dysfonctionnements fait encore apparaître le défaut de conseil comme un risque significatif de non-conformité.

Le plan d'action mis en place afin de diminuer ce risque s'établit autour de deux axes principaux :

- la formation, et l'accompagnement des collaborateurs,
- le contrôle de commercialisation.

➤ Prévention du risque de non-conformité par la formation, le conseil et l'accompagnement : la diffusion des règles de bonnes pratiques au sein de la Caisse régionale

Le RCSI communique sur les obligations réglementaires et l'intégration de la conformité en tant que facteur de développement d'une nouvelle relation durable avec le client.

Au cœur de cette communication se situe le dispositif des « leaders de la conformité », mis en place en 2011 et élargi en 2014 : des directeurs d'agence, des représentants des Pôles Patrimoniaux et des moniteurs des Directions Régionales sont nommés pour devenir, auprès des autres directeurs d'agence de leur secteur, des Conseillers de gestion en patrimoine, de leurs collègues formateurs, les animateurs de l'ensemble des sujets traitant de conformité. Ils diffusent ainsi l'esprit de conformité à l'ensemble du réseau. L'équipe des « leaders de la conformité » a été renouvelée au cours du 1^{er} semestre 2015 ; les règles visant une démultiplication exhaustive des présentations effectuées ont été resserrées (confirmation par mail à la Conformité Déontologie de la démultiplication aux équipes).

De même, différentes actions de formation à la conformité sont assurées en présentiel auprès des collaborateurs de la banque, notamment dans le cadre de viviers de collaborateurs promus ou des journées d'accueil des nouveaux Directeurs de Secteur organisées par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent.

Par ailleurs, le RCSI est présent dans l'accompagnement de la politique commerciale de la Caisse régionale.

L'appropriation des outils conformes à la réglementation MIF (Questionnaire Connaissance et Expérience, démarche de vente conseil avec Vente Personnalisée) permet de sécuriser davantage la commercialisation des produits financiers, et de mieux établir la réalité et la traçabilité du devoir de conseil.

Les résultats portant sur la Conformité des bilans conseils issus de l'utilisation de l'outil VP (Vente Personnalisée), obtenus dans le cadre de contrôles de commercialisation en 2014, ont amené la

Direction Générale à valider un plan d'action général visant la réappropriation de cet outil au sein du réseau (formation et information des collaborateurs, contrôle et pilotage, optimisation de la matrice). L'efficacité de ce plan d'action, qui est en cours de déploiement, sera évaluée lors des contrôles de commercialisation effectués en fin d'année 2015 et début 2016.

En outre, le dispositif NAP (Nouvelles Activités et nouveaux Produits), renforcé en 2014, permet, en amont de la mise en marché des nouveaux produits, d'en sécuriser la commercialisation. Ce dispositif contribue à favoriser le conseil du bon produit au bon client par une attention particulière portée sur :

- la description des caractéristiques des produits,
- la clarté et la transparence de la communication,
- la mise en avant des risques pour le client,
- l'appropriation des connaissances par les collaborateurs (note de commercialisation et quizz)
- la validation des ciblage,
- la protection des « personnes fragiles »,
- les rappels aux obligations réglementaires.

A la demande du RCSI, les points de vigilance trouvent toute leur place dans la documentation adressée aux commerciaux.

D'une façon générale, le RCSI se tient à la disposition de toutes unités opérationnelles en vue de l'accompagnement au quotidien de ces dernières et de la diffusion de l'esprit conformité au sein de l'entreprise.

Enfin, au titre de la prévention des conflits d'intérêt, une Charte de Déontologie renforcée a été diffusée aux collaborateurs.

Cette Charte, signée par les collaborateurs concernés, constitue une déclinaison des règles contenues dans le Règlement Intérieur de la Caisse régionale et de la Charte de Déontologie du Groupe Crédit Agricole, et est destinée :

- i. d'une part, aux collaborateurs des marchés spécialisés (Banque Privée –conseillers en gestion de patrimoine et conseillers privés ; Professionnels ; Prescription Immobilière) ainsi qu'aux chargés d'affaires de la Direction des Entreprises, et les engage sur des règles renforcées de bonne pratique professionnelle.
- ii. d'autre part, aux collaborateurs réalisant des opérations d'achats auprès de fournisseurs ou de prestataires, en application des dispositions des articles 2.4 et 2.5 de la Charte des Achats de la Caisse Régionale.

Elle rappelle les règles de bonne pratique consistant :

- à refuser toute libéralité, cadeau ou prestation d'une valeur qui paraîtrait anormale, et pourrait représenter autre chose qu'une simple marque d'appréciation de la qualité du service rendu par le collaborateur dans le cadre de sa fonction.
- à s'interdire d'entretenir sciemment à titre personnel des relations financières ou d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, avec tout prospect, client ou fournisseur de la Caisse régionale ou du Groupe, avec lequel le collaborateur est en relation d'affaires.
- à refuser tout legs, donation, ou bénéfice d'assurance-vie, qui pourrait être fait par un prospect, client ou fournisseur de la Caisse régionale ou du Groupe, avec lequel le collaborateur est en relation d'affaires.
- à prêter une attention particulière à toutes invitations provenant d'un prospect, d'un client, ou d'un fournisseur avec lequel le collaborateur est en relation d'affaires.

➤ **Le contrôle du risque de non-conformité**

A posteriori, le RCSI réalise des contrôles trimestriels sur la commercialisation de produits sélectionnés sur des critères de risque, et en particulier sur ceux qui ont fait l'objet d'une validation dans le cadre du processus NAP.

Il s'agit, sur la base d'échantillons, de vérifier la conformité des ventes et en particulier la prise en compte de la démarche MIF : qualification des clients avec le Questionnaire Connaissance-Expérience, utilisation de l'outil Vente Personnalisée afin d'évaluer l'adéquation de l'investissement avec la situation financière et les objectifs du client.

Il a été décidé de modifier le format des contrôles de commercialisation, en passant d'un contrôle trimestriel à trois contrôles trimestriels (sur des échantillons d'une quarantaine de souscriptions), afin de systématiser le dispositif sur une gamme plus étendue de produits. De même, les résultats de ces contrôles sont communiqués, à des fins pédagogiques, de manière beaucoup plus large.

➤ **La déclaration des risques de non-conformité détectés aux instances dirigeantes**

Les résultats des contrôles de commercialisation sont systématiquement adressés à la Direction Générale dans le cadre des rapports trimestriels de la conformité.

Les risques détectés et dysfonctionnements manifestes font l'objet d'une présentation à l'occasion des Comités de Contrôle Interne trimestriels, réunissant notamment l'ensemble de la Direction Générale.

II – COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2015

(Examinés par le Conseil d'administration du Crédit Agricole d'Ile-de-France en date du 24 juillet 2015)

SOMMAIRE

CADRE GENERAL	42
PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ENTITE	42
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	43
COMPTE DE RESULTAT.....	43
RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL.....	44
BILAN ACTIF.....	45
BILAN PASSIF	46
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	47
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	48
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES	49
1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISEES	49
2. PRINCIPALES OPERATIONS DE STRUCTURE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE	52
3. NOTES RELATIVES AU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES.....	53
3.1. <i>Produits et Charges d'intérêts</i>	53
3.2. <i>Commissions nettes</i>	53
3.3. <i>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	54
3.4. <i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	56
3.5. <i>Produits et charges nets des autres activités</i>	56
3.6. <i>Charges générales d'exploitation</i>	56
3.7. <i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	57
3.8. <i>Coût du risque</i>	57
3.9. <i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i>	58
3.10. <i>Impôts</i>	58
3.11. <i>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	60
4. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	62
5. NOTES RELATIVES AU BILAN	63
5.1. <i>Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	63
5.2. <i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	64
5.3. <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</i>	65
5.4. <i>Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers</i>	68
5.5. <i>Exposition au risque souverain</i>	69
5.6. <i>Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle</i>	72
5.7. <i>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées</i>	72
5.8. <i>Immeubles de placement</i>	73
5.9. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)</i>	74
5.10. <i>Provisions</i>	75
5.11. <i>Capitaux propres - part du Groupe</i>	77
6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	78
7. RECLASSEMENT D'INSTRUMENTS FINANCIERS	80
8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	80
8.1. <i>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût</i>	80
8.2. <i>Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur</i>	83
9. IMPACTS DES EVOLUTIONS COMPTABLES OU AUTRES EVENEMENTS	87
10. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2015	97
11. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE	98
12. COMPTES CONSOLIDES Y COMPRIS CAISSES LOCALES	100

CADRE GENERAL

Présentation juridique de l'entité

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France est une société coopérative à capital variable, créée le 22 décembre 1901, régie par le livre V du Code Monétaire et Financier et par le livre V du Code Rural, inscrite sur la liste des « Etablissements de crédit agréés en qualité de banques mutualistes ou coopératives ». Le Crédit Agricole d'Ile-de-France est également une société de courtage d'assurances.

Son siège social est situé au 26, Quai de la Rapée, 75012 Paris.

Son numéro d'immatriculation est 775 665 615 RCS Paris. Le code APE est 651 D.

Le Certificat Coopératif d'Investissement du Crédit Agricole d'Ile-de-France est coté depuis 1988 au second marché de la Bourse de Paris (devenu Eurolist hors SRD) sous le code ISIN FR0000045528.

La Caisse régionale du Crédit Agricole d'Ile-de-France présente des comptes consolidés. Ceux-ci intègrent les comptes individuels de la Caisse régionale, ceux de ses trois filiales (SOCADIF, Bercy Champs de Mars et Bercy Participation) ainsi que les comptes de ses trois fonds dédiés (cf. note 10 Périmètre de consolidation au 30 juin 2015).

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014 Retraité (1)
Intérêts et produits assimilés	3.1	491 968	1 028 780	512 805
Intérêts et charges assimilées	3.1	-233 218	-514 554	-252 378
Commissions (produits)	3.2	242 626	459 835	225 177
Commissions (charges)	3.2	-44 180	-76 119	-35 777
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	-2 252	2 807	208
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	45 396	44 423	33 322
Produits des autres activités	3.5	4 199	11 461	2 780
Charges des autres activités	3.5	-2 738	-11 997	-8 369
PRODUIT NET BANCAIRE		501 801	944 636	477 768
Charges générales d'exploitation	3.6	-243 082	-458 796	-235 401
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-18 185	-37 197	-15 344
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		240 534	448 643	227 023
Coût du risque	3.8	-7 292	-4 208	7 464
RESULTAT D'EXPLOITATION		233 242	444 435	234 487
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	-2 105	-3 827	-800
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT		231 137	440 608	233 687
Impôts sur les bénéfices	3.10	-70 800	-152 076	-76 644
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		160 337	288 532	157 043
Participations ne donnant pas le contrôle		647	1 233	207
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		159 690	287 299	156 836

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014 Retraité (1)
Résultat net		160 337	288 532	157 043
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	3.11	2 418	-7 463	-2 759
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	3.11			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence		2 418	-7 463	-2 759
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	3.11			
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	3.11	-833	2 570	950
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	3.11			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		1 585	-4 893	-1 809
Gains et pertes sur écarts de conversion	3.11			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	3.11	29 627	34 043	18 395
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	3.11	9 292	-16 618	-11 225
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	3.11			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence		38 919	17 425	7 170
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence	3.11			
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	3.11	-12 189	-4 006	1 605
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence	3.11			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		26 730	13 419	8 775
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres		28 315	8 526	6 966
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		188 652	297 058	164 009
Dont part du Groupe		188 409	296 366	163 370
Dont participations ne donnant pas le contrôle		243	692	639

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité (1)	01/01/2014 Retraité (1)
Caisse, banques centrales		124 819	116 657	123 796
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	133 846	125 397	117 122
Instruments dérivés de couverture		351 129	398 372	216 807
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4 - 5.5	4 941 273	4 974 525	3 502 751
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4 - 5.5	1 847 823	1 808 703	1 619 217
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4 - 5.5	28 180 722	27 257 535	27 698 833
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		13 448	16 325	2 958
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5.4 - 5.5	319 469	403 269	398 128
Actifs d'impôts courants et différés		200 465	125 297	111 184
Comptes de régularisation et actifs divers		581 688	790 566	907 924
Actifs non courants destinés à être cédés				
Participation aux bénéfices différée				
Participations dans les entreprises mises en équivalence				
Immeubles de placement	5.8	23 746	1 701	1 744
Immobilisations corporelles	5.9	185 336	205 982	168 986
Immobilisations incorporelles	5.9	40 126	40 275	39 986
Ecarts d'acquisition				
TOTAL DE L'ACTIF		36 943 890	36 264 604	34 909 436

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité (1)	01/01/2014 Retraité (1)
Banques centrales				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	99 713	92 089	80 731
Instruments dérivés de couverture		414 259	484 704	229 702
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	18 102 387	17 346 958	16 640 878
Dettes envers la clientèle	5.6	11 706 593	11 786 836	11 631 485
Dettes représentées par un titre	5.7	469 342	784 266	690 281
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		345 492	383 271	194 534
Passifs d'impôts courants et différés		84 411	468	1 625
Comptes de régularisation et passifs divers		698 924	644 099	956 984
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Provisions techniques des contrats d'assurance				
Provisions	5.10	130 594	116 913	117 601
Dettes subordonnées	5.7	116 568		
TOTAL DETTES		32 168 283	31 639 604	30 543 821
CAPITAUX PROPRES		4 775 607	4 625 000	4 365 615
Capitaux propres - part du Groupe		4 766 411	4 616 048	4 357 353
Capital et réserves liées		351 714	350 438	353 183
Réserves consolidées		4 152 723	3 904 746	3 939 674
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		102 284	73 565	64 496
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés				
Résultat de l'exercice		159 690	287 299	
Participations ne donnant pas le contrôle		9 196	8 952	8 262
TOTAL DU PASSIF		36 943 890	36 264 604	34 909 436

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Part du Groupe							Participations ne donnant pas le contrôle								
	Capital et réserves liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net	Capitaux propres	Capital réserves consolidées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Capitaux propres	Capitaux propres consolidés	
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables				Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
<i>(en milliers d'euros)</i>																
Capitaux propres au 1er janvier 2014 Publié	113 942	4 178 206	-531		4 291 617	64 896	-400	64 496	0	4 356 113	6 844	1 418		1 418	8 262	4 364 375
Impacts IFRIC 21		1 240			1 240			0	0	1 240				0	0	1 240
Capitaux propres au 1er janvier 2014 Retraité	113 942	4 179 446	-531	0	4 292 857	64 896	-400	64 496	0	4 357 353	6 844	1 418	0	1 418	8 262	4 365 615
Variation de capital	-19	-26			-45			0	0	-45				0	0	-45
Variation des titres auto détenus			-1 655		-1 655			0	0	-1 655				0	0	-1 655
Emissions d'instruments de capitaux propres					0			0	0	-34 644				0	0	-34 644
Rémunération du 1er semestre 2014 des titres super subordonnés à durée indéterminée					0			0	0	0				0	0	0
Dividendes versés au 1er semestre 2014		-34 644			-34 644			0	0	0				0	0	0
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales					0			0	0	0				0	0	0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle					0			0	0	0				0	0	0
Mouvements liés aux paiements en actions					0			0	0	0				0	0	0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	-19	-34 670	-1 655	0	-36 344	0	0	0	0	-36 344	0	0	0	0	0	-36 344
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					0	8 343	-1 809	6 534	0	6 534	432		0	432	432	6 966
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence					0			0	0	0				0	0	0
Résultat du 1er semestre 2014					0			156 836	156 836	206				0	206	157 042
Autres variations		-203			-203			0	0	-203				0	0	-203
Capitaux propres au 30 juin 2014 retraités (2)	113 923	4 144 573	-2 196	0	4 256 310	73 239	-2 209	71 030	156 836	4 484 176	7 050	1 850	0	1 850	8 900	4 493 076
Variation de capital					0			0	0	0				0	0	0
Variation des titres auto détenus			-1 045		-1 045			0	0	-1 045				0	0	-1 045
Emissions d'instruments de capitaux propres					0			0	0	0				0	0	0
Rémunération du 2nd semestre 2014 des titres super subordonnés à durée indéterminée					0			0	0	0				0	0	0
Dividendes versés au 2nd semestre 2014					0			0	0	0				0	0	0
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales					0			0	0	0				0	0	0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle					0			0	0	0				0	0	0
Mouvements liés aux paiements en actions					0			0	0	0				0	0	0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	0	-1 045	0	-1 045	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1 045
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					0	5 619	-3 084	2 535	0	2 535	-974		0	-974	-974	1 561
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence					0			0	0	0				0	0	0
Résultat du 2nd semestre 2014					0			130 463	130 463	1 027				0	1 027	131 490
Autres variations		-81			-81			0	0	-81				0	0	-81
Capitaux propres au 31 décembre 2014	113 923	4 144 492	-3 231	0	4 255 184	78 858	-5 293	73 565	287 299	4 616 048	8 077	876	0	876	8 952	4 625 000
Affectation du résultat 2014					287 299			0	-287 299	0				0	0	0
Capitaux propres au 1er janvier 2015	113 923	4 431 791	-3 231	0	4 542 483	78 858	-5 293	73 565	0	4 616 048	8 077	876	0	876	8 952	4 625 000
Variation de capital	-151	-208			-359			0	0	-359				0	0	-359
Variation des titres auto détenus			1 635		1 635			0	0	1 635				0	0	1 635
Emissions d'instruments de capitaux propres					0			0	0	0				0	0	0
Rémunération du 1er semestre 2015 des titres super subordonnés à durée indéterminée					0			0	0	0				0	0	0
Dividendes versés au 1er semestre 2015		-37 011			-37 011			0	0	-37 011				0	0	-37 011
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales					0			0	0	0				0	0	0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle					0			0	0	0				0	0	0
Mouvements liés aux paiements en actions					0			0	0	0				0	0	0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	-151	-37 219	1 635	0	-35 736	0	0	0	0	-35 736	0	0	0	0	0	-35 736
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					0	27 135	1 585	28 720	0	28 720	-405		0	-405	-405	28 316
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence					0			0	0	0				0	0	0
Résultat du 1er semestre 2015					0			159 690	159 690	647				0	647	160 337
Autres variations		-2 311			-2 311			0	0	-2 311				0	0	-2 311
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2015	113 772	4 392 261	-1 596	0	4 504 436	105 993	-3 708	102 285	159 690	4 766 411	8 724	471	0	471	9 196	4 775 607

(1) Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle.

(2) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée en note 9.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014 Retraité (6)	31/12/2014
Résultat avant impôts	231 137	233 687	440 608
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	18 187	15 345	37 200
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	15 890	-10 634	11 785
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	2 105	767	3 794
Résultat net des activités de financement	8		
Autres mouvements	-2 492	10 046	-424
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	33 698	15 524	52 355
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	852 330	1 864 828	758 846
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 036 502	211 923	639 728
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-320 516	-311 267	-1 164 659
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	251 547	-24 571	-206 176
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence			
Impôts versés	-75 082	-77 534	-169 473
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-328 223	1 663 379	-141 734
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	-63 388	1 912 590	351 229
Flux liés aux participations (3)	-6 609	-2 412	-2 989
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-22 150	-6 288	-54 501
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-28 759	-8 700	-57 490
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (4)	111 992	-36 552	-38 260
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (5)	116 560		
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations de FINANCEMENT (C)	228 552	-36 552	-38 260
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	136 405	1 867 338	255 479
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	279 113	23 634	23 634
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	116 654	123 780	123 780
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	162 459	-100 146	-100 146
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	415 518	1 890 972	279 113
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	124 815	126 043	116 654
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	290 703	1 764 929	162 459
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	136 405	1 867 338	255 479

- (1) composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées).
- (2) composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole).
- (3) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2015, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie du Crédit Agricole d'Ile-de-France s'élève à -6 609 milliers d'euros portant notamment sur l'acquisition de 3 titres de participations (Cansa Holding, Vivalto Vie SAS et Luminvest) et la cession d'un titre (Papersign) par Socadif (-6 201 milliers d'euros), et la variation de capital de La Sablonnière (-408 milliers d'euros) par Bercy Participation.
- (4) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend principalement le paiement des dividendes versés par le Crédit Agricole d'Ile-de-France à ses actionnaires, à hauteur de 35 591milliers d'euros et le paiement des intérêts aux parts sociales à ses sociétaires pour 1 422 milliers d'euros pour le premier semestre 2015.
- (5) au cours du premier semestre 2015, les émissions nettes de dettes subordonnées s'élèvent à 116 560 milliers euros.
- (6) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée en note 9.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Crédit Agricole d'Ile-de-France au 30 juin 2015 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le Groupe Crédit Agricole sur l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2014 établis, en application du règlement CE n°1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2015 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Interprétation IFRIC 21 Taxes	13 juin 2014 (UE n°634/2014)	1er janvier 2015	Oui
Améliorations des IFRS cycle 2011-2013 :	18 décembre 2014 (UE n°1361/2014)		
- IFRS 3 Exclusion du champ d'application des formations de partenariats (i.e les co-entreprises déjà exclues et pour la 1 ^{er} fois les activités conjointes)		1er janvier 2015	Oui
- IFRS 13 Extension à certains instruments non financiers de l'exception qui permet l'évaluation de la juste valeur sur base nette		1er janvier 2015	Oui
- IAS 40 Nécessité de jugement pour déterminer si l'acquisition d'un immeuble de placement constitue une acquisition d'actif (IAS 40) ou d'un groupe d'actifs ou un regroupement d'entreprises (IFRS 3)		1er janvier 2015	Oui

L'interprétation d'IFRIC 21 donne des précisions sur la comptabilisation des droits, taxes et autres prélèvements publics qui relèvent d'IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (hors amendes et pénalités, et hors impôts sur les sociétés régis par IAS 12). Elle permet notamment de clarifier :

- La date à laquelle ces droits et taxes doivent être enregistrés,
- Et si l'enregistrement peut être progressif (étalement) au cours de l'exercice ou pas.

Au regard de ces clarifications, la mise en œuvre d'IFRIC 21 a pour effet de changer le fait générateur d'enregistrement de certains droits et taxes (décalage de la date de l'enregistrement d'un exercice à l'autre et/ou fin de l'étalement sur la durée de l'exercice).

Ainsi, sont notamment concernées les principales taxes suivantes :

- Le Fonds de Résolution Unique (FRU)
- La taxe systémique
- La Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S)
- Le Fonds de Soutien aux Collectivités Territoriales (FSCT)
- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- La taxe foncière
- La contribution pour l'Autorité de Contrôle prudentiel et de Résolution (ACPR)

L'application d'IFRIC 21 est d'application rétrospective avec retraitement des exercices antérieurs et ajustement des capitaux propres d'ouverture de l'année 2014 en comparatif dans les états financiers.

Les principaux effets chiffrés de ce changement sont présentés en note 9 Impacts des évolutions comptables et autres événements.

L'application des autres textes n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Améliorations des IFRS cycle 2010-2012 : <ul style="list-style-type: none"> - IFRS 2 Conditions d'acquisition des droits, de marché, de performance, de service - IFRS 3 Comptabilisation d'un ajustement éventuel du prix - IFRS 8 Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation des actifs sectoriels avec le total des actifs - IAS 16 et IAS 38 Réévaluation et ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé - IAS 24 Notion de services de direction (« key management personnel services ») 	17 décembre 2014 (UE n°2015/28)	1 ^{er} février 2015 (1) 1 ^{er} février 2015 (1) 1 ^{er} février 2015 (1) 1 ^{er} février 2015 (1)	Oui Oui Oui Non Oui
Amendement IAS 19, Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel	17 décembre 2014 (UE n°2015/29)	1 ^{er} février 2015 (1)	Oui

(1) Soit à partir du 1^{er} janvier 2016 dans le Groupe.

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2015.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2014 du Crédit Agricole d'Ile-de-France et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du Crédit Agricole d'Ile-de-France sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

Pour l'ensemble des notes présentées ci-dessous, au niveau des tableaux, les montants donnés au titre des années précédentes sont des montants retraités suite à l'application en 2015 d'IFRIC 21.

2. Principales opérations de structure et évènements significatifs de la période

Conformément à IFRS 3, la juste valeur provisoire des actifs et passifs acquis peut être ajustée afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition pendant la période d'évaluation qui ne doit pas excéder un an à compter de la date d'acquisition. Par conséquent les écarts d'acquisition présentés dans ce paragraphe peuvent faire l'objet d'ajustements ultérieurs dans ce délai.

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2015 sont présentés de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10 Périmètre de consolidation au 30 juin 2015.

Il est à noter que le périmètre de consolidation du Crédit Agricole d'Ile-de-France a évolué au cours du 1^{er} semestre 2015 par l'intégration de 3 fonds dédiés :

- CPR Diversifié 1
- AMUNDI Diversifié 1
- BFT Diversifié 1

Le dispositif des garanties Switch, a été mis en place le 23 décembre 2011 et complété par avenant signé le 19 décembre 2013.

Ce dispositif permet de transférer aux Caisses régionales les exigences prudentielles des participations de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales (CCI/CCA) et dans Crédit Agricole Assurances (CAA) dans la limite d'un plafond contractuel.

La bonne fin du dispositif est sécurisée par des dépôts de garantie versés par les Caisses régionales à Crédit Agricole S.A. Ces dépôts de garantie sont calibrés pour matérialiser l'économie de fonds propres réalisée par Crédit Agricole S.A., et sont rémunérés à taux fixe aux conditions de la liquidité long terme.

Ainsi le dispositif protège Crédit Agricole S.A. en cas de baisse de valeur globale de mise en équivalence des participations susvisées moyennant le versement par les Caisses régionales d'une indemnisation compensatrice prélevée sur le dépôt de garantie. Symétriquement en cas de hausse ultérieure de la valeur globale de mise en équivalence globale, Crédit Agricole S.A., de par l'application d'une clause de retour à meilleure fortune, pourrait restituer les indemnisations préalablement perçues.

Au 30 juin 2015, une baisse de la valeur globale de mise en équivalence des participations couvertes par le dispositif est observée. Elle entraîne le déclenchement du mécanisme de garantie à hauteur de 174 millions d'euros. Cela se traduit par la comptabilisation d'une provision en coût du risque dans les comptes du Crédit Agricole d'Ile-de-France à hauteur de sa quote-part soit 6,8 millions d'euros.

La valeur globale définitive de mise en équivalence des participations couvertes sera connue au 3^{ème} trimestre 2015. Dès lors, l'indemnité sera ajustée et payée à Crédit Agricole SA par prélèvement sur le dépôt de garantie qui sera reconstitué par un versement de fonds.

3. Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

3.1. Produits et Charges d'intérêts

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Sur opérations avec les établissements de crédit	4 550	10 546	5 032
Sur opérations internes au Crédit Agricole	27 722	59 083	30 347
Sur opérations avec la clientèle	415 002	878 120	441 882
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	12 256	17 666	6 831
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3 072	8 294	4 234
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	29 366	55 071	24 479
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1) (2)	491 968	1 028 780	512 805
Sur opérations avec les établissements de crédit	-711	-2 184	-436
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-135 569	-295 614	-151 571
Sur opérations avec la clientèle	-47 354	-115 549	-56 484
Sur dettes représentées par un titre	-1 805	-6 522	-3 588
Sur dettes subordonnées	-8		
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-47 771	-94 677	-40 298
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées		-8	-1
Charges d'intérêts	-233 218	-514 554	-252 378

(1) dont 4 137 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2015 contre 8 698 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et 4 440 milliers d'euros au 30 juin 2014.

(2) dont 1 163 milliers d'euros au 30 juin 2015 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 2 893 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et 1 518 milliers d'euros au 30 juin 2014.

3.2. Commissions nettes

(en milliers d'euros)	30/06/2015			31/12/2014			30/06/2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 086	-978	108	2 216	-4 044	-1 828	1 021	-2 782	-1 761
Sur opérations internes au Crédit Agricole	33 065	-18 723	14 342	66 487	-30 383	36 104	32 424	-15 088	17 336
Sur opérations avec la clientèle	60 771	-1 408	59 363	116 435	-2 247	114 188	58 634	-829	57 805
Sur opérations sur titres		-20	-20		-37	-37		-15	-15
Sur opérations de change	92		92	190		190	89		89
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan									
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	143 668	-23 033	120 635	266 664	-39 408	227 256	129 443	-17 063	112 380
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	3 944	-18	3 926	7 843		7 843	3 566		3 566
Produits nets des commissions	242 626	-44 180	198 446	459 835	-76 119	383 716	225 177	-35 777	189 400

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	-6 380	1 681	-2 077
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	787	278	1 174
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	1 748	2 613	1 111
Résultat de la comptabilité de couverture	1 593	-1 765	
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-2 252	2 807	208

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2015		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	427 935	427 583	352
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	179 832	244 622	-64 790
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	248 103	182 961	65 142
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	759 554	758 322	1 232
Variations de juste valeur des éléments couverts	396 004	362 109	33 895
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	363 550	396 213	-32 663
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	58	49	9
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	58	49	9
Total Résultat de la comptabilité de couverture	1 187 547	1 185 954	1 593

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	348 819	348 802	17
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	243 507	104 345	139 162
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	105 312	244 457	-139 145
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	635 312	637 097	-1 785
Variations de juste valeur des éléments couverts	228 593	406 552	-177 959
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	406 719	230 545	176 174
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	48	45	3
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	48	45	3
Total Résultat de la comptabilité de couverture	984 179	985 944	-1 765

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	259 614	259 614	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	155 122	103 738	51 384
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	104 492	155 876	-51 384
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	576 292	576 292	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	228 447	347 845	-119 398
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	347 845	228 447	119 398
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total Résultat de la comptabilité de couverture	835 906	835 906	0

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dividendes reçus	24 659	20 387	20 931
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (1)	22 420	30 828	13 232
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	-1 683	-6 792	-841
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	45 396	44 423	33 322

(1) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

3.5. Produits et charges nets des autres activités

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	-635	-44	-22
Autres produits (charges) nets	2 096	-492	-5 567
Produits (charges) des autres activités	1 461	-536	-5 589

3.6. Charges générales d'exploitation

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014 Retraité
Charges de personnel	147 348	285 274	144 074
Impôts et taxes	15 142	23 594	16 815
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	80 592	149 928	74 512
Charges générales d'exploitation	243 082	458 796	235 401

Détail des charges de personnel

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Salaires et traitements (1)	69 330	138 233	66 831
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	8 295	16 508	8 214
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	1 630	3 064	2 296
Autres charges sociales	31 656	60 925	30 947
Intéressement et participation	20 300	36 574	20 569
Impôts et taxes sur rémunération	16 137	29 970	15 217
Total Charges de personnel	147 348	285 274	144 074

(1) Au 30 juin 2015, tout comme au 31 décembre 2014, il n'y a pas de charges relatives aux paiements à base d'actions.

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dotations aux amortissements	20 110	39 095	15 298
- immobilisations corporelles	19 933	38 832	15 194
- immobilisations incorporelles	177	263	104
Dotations (reprises) aux dépréciations	-1 925	-1 898	46
- immobilisations corporelles		1	
- immobilisations incorporelles	-1 925	-1 899	46
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	18 185	37 197	15 344

3.8. Coût du risque

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-36 782	-142 615	-58 166
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	-28 470	-130 995	-49 078
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs		-2	-1
Engagements par signature	-303	-3 638	-4 490
Risques et charges	-8 009	-7 980	-4 597
Reprises de provisions et de dépréciations	46 715	141 831	66 977
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	41 286	120 398	64 433
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	2	2	1
Engagements par signature	386	1 312	1 262
Risques et charges	5 041	20 119	1 281
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	9 933	-784	8 811
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-11 074	-4 685	-2 051
Récupérations sur prêts et créances amortis	707	1 366	736
Décotes sur crédits restructurés	-36	-105	-32
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes (1)	-6 822		
Autres produits			
Coût du risque	-7 292	-4 208	7 464

- (1) Dont - 6 822 milliers d'euros relatifs à l'appel de la garantie globale (Switch), versés (ou à payer) à Crédit Agricole S.A. pour combler la baisse de la valeur de mise en équivalence globale des participations de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales (CCI/CCA) et dans Crédit Agricole Assurances (CAA), ce dernier étant mis en équivalence pour les besoins prudentiels.

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-2 105	-3 827	-800
Plus-values de cession	8	47	10
Moins-values de cession	-2 113	-3 874	-810
Titres de capitaux propres consolidés	0	0	0
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-2 105	-3 827	-800

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014 Retraité
Charge d'impôt courant	-67 718	-160 498	-74 606
Charge d'impôt différé	-3 082	8 422	-2 038
Charge d'impôt de la période	-70 800	-152 076	-76 644

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30/06/2015

(en milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	231 137	38,00%	87 832
Effet des différences permanentes		1,07%	2 465
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit		0,01%	14
Effet des autres éléments		-8,44%	-19 511
Taux et charge effectifs d'impôt		30,63%	70 800

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2015.

Au 31/12/2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	440 608	38,00%	167 431
Effet des différences permanentes		1,78%	7 843
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit		0,03%	132
Effet des autres éléments		-5,29%	-23 330
Taux et charge effectifs d'impôt		34,52%	152 076

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 31 décembre 2014.

Au 30/06/2014 Retraité

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	233 687	38,00%	88 801
Effet des différences permanentes		1,67%	3 909
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit		0,04%	93
Effet des autres éléments		-6,91%	-16 159
Taux et charge effectifs d'impôt		32,80%	76 644

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2014.

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période.

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
Gains et pertes sur écarts de conversion	0	0	0
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	29 627	34 043	18 395
Ecart de réévaluation de la période	51 727	61 498	31 626
Transfert en résultat	-22 100	-27 455	-13 231
Autres reclassifications			
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	9 292	-16 618	-11 225
Ecart de réévaluation de la période	9 292	-16 618	-11 225
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	-12 189	-4 006	1 605
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur entreprises mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	26 730	13 419	8 775
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	2 418	-7 463	-2 759
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	-833	2 570	950
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur entreprises mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	1 585	-4 893	-1 809
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	28 315	8 526	6 966
Dont part Groupe	28 720	9 068	6 534
Dont participations ne donnant pas le contrôle	-405	-542	432

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et effets d'impôt

	30/06/2015				Variation				31/12/2014			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en milliers d'euros)</i>												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion	1		1	1	0	0	0	0	1		1	1
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	160 275	-32 938	127 337	126 865	-29 627	8 658	-20 969	-21 373	130 648	-24 280	106 368	105 492
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	-33 668	12 794	-20 874	-20 874	-9 292	3 531	-5 761	-5 761	-42 960	16 325	-26 635	-26 635
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises mises en équivalence	126 608	-20 144	106 464	105 992	-38 919	12 189	-26 730	-27 134	87 689	-7 955	79 734	78 858
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	126 608	-20 144	106 464	105 992	-38 919	12 189	-26 730	-27 134	87 689	-7 955	79 734	78 858
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-5 655	1 947	-3 708	-3 708	-2 418	833	-1 585	-1 585	-8 073	2 780	-5 293	-5 293
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-5 655	1 947	-3 708	-3 708	-2 418	833	-1 585	-1 585	-8 073	2 780	-5 293	-5 293
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-5 655	1 947	-3 708	-3 708	-2 418	833	-1 585	-1 585	-8 073	2 780	-5 293	-5 293
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	120 953	-18 197	102 756	102 284	-41 337	13 022	-28 315	-28 719	79 616	-5 175	74 441	73 565

	31/12/2014				Variation				01/01/2014			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en milliers d'euros)</i>												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion	1		1	1	0	0	0	0	1		1	1
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	130 648	-24 280	106 368	105 492	34 043	-10 321	23 722	24 264	96 605	-13 959	82 646	81 228
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	-42 960	16 325	-26 635	-26 635	-16 618	6 315	-10 303	-10 303	-26 342	10 010	-16 332	-16 332
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises mises en équivalence	87 689	-7 955	79 734	78 858	17 425	-4 006	13 419	13 961	70 264	-3 949	66 315	64 897
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	87 689	-7 955	79 734	78 858	17 425	-4 006	13 419	13 961	70 264	-3 949	66 315	64 897
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-8 073	2 780	-5 293	-5 293	-7 463	2 570	-4 893	-4 893	-610	210	-400	-400
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-8 073	2 780	-5 293	-5 293	-7 463	2 570	-4 893	-4 893	-610	210	-400	-400
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-8 073	2 780	-5 293	-5 293	-7 463	2 570	-4 893	-4 893	-610	210	-400	-400
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	79 616	-5 175	74 441	73 565	9 962	-1 436	8 526	9 068	69 654	-3 739	65 915	64 497

4. Informations sectorielles

Information par secteur opérationnel

Le secteur d'activité du Crédit Agricole d'Ile-de-France est celui de la Banque de proximité en France.

La clientèle du Crédit Agricole d'Ile-de-France comprend les particuliers, les agriculteurs, les professionnels, les entreprises et les collectivités locales.

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France commercialise toute la gamme de services bancaires et financiers : support d'épargne (monétaire, obligataire, titres), placement d'assurance vie, distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, offre de moyens de paiements. Il distribue également une gamme très large de produits d'assurance IARD et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme des produits d'assurance vie.

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	100 273	91 157
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	33 573	34 240
Valeur au bilan	133 846	125 397
	<i>Dont Titres prêtés</i>	

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
Instruments de capitaux propres	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de dettes	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe		
Prêts et créances	0	0
- Créances sur les établissements de crédit		
- Créances sur la clientèle		
- Titres reçus en pension livrée		
- Valeurs reçues en pension		
Instruments dérivés	100 273	91 157
Valeur au bilan	100 273	91 157

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
Instruments de capitaux propres	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de dettes	33 573	34 240
- Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	33 573	34 240
Prêts et créances	0	0
- Créances sur les établissements de crédit		
- Créances sur la clientèle		
- Titres reçus en pension livrée		
- Valeurs reçues en pension		
Valeur au bilan	33 573	34 240

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	99 713	92 089
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Valeur au bilan	99 713	92 089

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers les établissements de crédit		
Dettes envers la clientèle		
Instruments dérivés	99 713	92 089
Valeur au bilan	99 713	92 089

5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015			31/12/2014		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	610 681	12 692	5 704	435 503	13 500	9 172
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 218 291	74 974	36 757	3 475 429	91 718	58 862
Actions et autres titres à revenu variable (2)	237 432	55 669	5 470	217 465	40 077	4 673
Titres de participation non consolidés	874 869	64 968	97	846 128	58 269	209
Total des titres disponibles à la vente	4 941 273	208 303	48 028	4 974 525	203 564	72 916
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente						
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1)	4 941 273	208 303	48 028	4 974 525	203 564	72 916
Impôts		49 279	16 341		50 410	26 130
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés directement en capitaux propres (net d'impôts)		159 024	31 687		153 154	46 786

- (1) dont 61 362 milliers d'euros comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances.
- (2) Par exception, les titres SAS Rue La Boétie sont évalués au coût pour un montant net de dépréciation de 718 785 milliers d'euros au 30 juin 2015. Le montant de la dépréciation s'établit à 18 434 milliers d'euros. Ces montants sont inchangés par rapport au 31 décembre 2014.

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Etablissements de crédit		
Titres de dettes	0	0
- Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts et avances	161 120	122 055
- Comptes et prêts	113 262	74 326
dont comptes ordinaires débiteurs sains	59 183	23 332
dont comptes et prêts au jour le jour sains		
- Valeurs reçues en pension		
- Titres reçus en pension livrée		
- Prêts subordonnés	47 858	47 729
- Autres prêts et créances		
Valeur brute	161 120	122 055
Dépréciations		
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	161 120	122 055
Opérations internes au Crédit Agricole		
Titres de dettes	0	0
- Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts et avances	1 686 703	1 686 648
- Comptes ordinaires	358 086	299 884
- Comptes et avances à terme	1 328 617	1 386 764
- Prêts subordonnés		
Valeur brute	1 686 703	1 686 648
Dépréciations		
Valeur nette des prêts et créances internes au Crédit Agricole	1 686 703	1 686 648
Valeur au bilan	1 847 823	1 808 703

Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Opérations avec la clientèle		
Titres de dettes	5 642	5 533
- Titres non cotés sur un marché actif	5 642	5 533
Prêts et avances	28 557 550	27 673 145
- Créances commerciales	52 420	28 116
- Autres concours à la clientèle	27 335 835	27 106 521
- Titres reçus en pension livrée		
- Prêts subordonnés		
- Créances nées d'opérations d'assurance directe		
- Créances nées d'opérations de réassurance		
- Avances en comptes courants d'associés	70 576	53 597
- Comptes ordinaires débiteurs	1 098 719	484 911
Valeur brute	28 563 192	27 678 678
Dépréciations	-382 470	-421 143
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	28 180 722	27 257 535
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Valeur brute	0	0
Dépréciations		
Valeur nette des opérations de location financement	0	0
Valeur au bilan	28 180 722	27 257 535

**Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique
(hors opérations internes au Crédit Agricole)**

	30/06/2015				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administration générale	2 896 207	1 565	792		2 895 415
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	161 120				161 120
Grandes entreprises	7 322 073	127 463	103 257	37 250	7 181 566
Clientèle de détail	18 344 912	168 282	79 926	161 245	18 103 741
Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)	28 724 312	297 310	183 975	198 495	28 341 842

(1) dont encours clientèle restructurés pour 48 192 milliers d'euros.

	31/12/2014				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administration générale	3 389 621			9 947	3 379 674
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	122 055				122 055
Grandes entreprises	6 248 560	137 874	118 214	36 426	6 093 920
Clientèle de détail	18 040 497	181 970	86 111	170 445	17 783 941
Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)	27 800 733	319 844	204 325	216 818	27 379 590

(2) dont encours clientèle restructurés pour 110 325 milliers d'euros.

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2015
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	421 143		31 474	-70 147			382 470
dont dépréciations collectives	216 818		5 263	-23 586			198 495
Opérations de location financement	0						0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0						0
Actifs financiers disponibles à la vente	60 158		1 683	-479			61 362
Autres actifs financiers	209			-2			207
Total Dépréciations des actifs financiers	481 510	0	33 157	-70 628	0	0	444 039

(en milliers d'euros)	01/01/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2014
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	470 080		136 910	-185 847			421 143
dont dépréciations collectives	197 291		77 334	-57 807			216 818
Opérations de location financement							0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance							0
Actifs financiers disponibles à la vente	55 757		6 792	-2 391			60 158
Autres actifs financiers	209		2	-2			209
Total Dépréciations des actifs financiers	526 046	0	143 704	-188 240	0	0	481 510

5.5. Exposition au risque souverain

Expositions significatives au risque souverain

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'Etat, hors collectivités locales. Les créances fiscales sont exclues du recensement.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) présentée à la fois brute et nette de couverture.

Les expositions significatives du Crédit Agricole d'Ile-de-France au risque souverain sont les suivantes :

Activité bancaire

30/06/2015	Expositions nettes de dépréciations							
	Actifs à la juste valeur par résultat	Dont portefeuille bancaire			Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente	Total activité banque net de couvertures
Actifs financiers disponibles à la vente		Prêts et créances	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance					
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Allemagne				24 573		24 573		24 573
Belgique								
Bésil								
Espagne		109 667				109 667		109 667
Etats Unis								
France		444 876		56 630		501 506		501 506
Grèce								
Irlande								
Italie		56 138		5 066		61 204		61 204
Japon								
Maroc								
Portugal								
Russie								
Ukraine								
Yemen								
Total	0	610 681	0	86 269	0	696 950	0	696 950

31/12/2014	Expositions nettes de dépréciations							
	Actifs à la juste valeur par résultat	Dont portefeuille bancaire			Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente	Total activité banque net de couvertures
Actifs financiers disponibles à la vente		Prêts et créances	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance					
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Allemagne				25 040		25 040		25 040
Belgique								
Bésil								
Espagne								
Etats Unis								
France		429 239		56 495		485 734		485 734
Grèce								
Irlande								
Italie		6 264		5 061		11 325		11 325
Japon								
Maroc								
Portugal								
Russie								
Ukraine								
Yemen								
Total	0	435 503	0	86 596	0	522 099	0	522 099

Dettes souveraines - Activité bancaire

Variations entre le 31 décembre 2014 et le 30 juin 2015

Variation des expositions brutes de couverture (en milliers d'euros)	Solde au 31 décembre 2014	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprises de provisions	Acquisitions	Solde au 30 juin 2015
Bésil								0
Espagne								0
France								0
Grèce								0
Irlande								0
Italie								0
Maroc								0
Portugal								0
Russie								0
Ukraine								0
Yemen								0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0	0
Bésil								0
Espagne		-146		2 842			106 971	109 667
France	429 239	-2 940		-2 527			21 104	444 876
Grèce								0
Irlande								0
Italie	6 264	552		416			48 906	56 138
Maroc								0
Portugal								0
Russie								0
Ukraine								0
Yemen								0
Actifs financiers disponibles à la vente	435 503	-2 534	0	731	0	0	176 981	610 681
Bésil								0
Espagne								0
France								0
Grèce								0
Irlande								0
Italie								0
Maroc								0
Portugal								0
Russie								0
Ukraine								0
Yemen								0
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0
Bésil								0
Espagne								0
France	56 495			135				56 630
Grèce								0
Irlande								0
Italie	5 061			5				5 066
Maroc								0
Portugal								0
Russie								0
Ukraine								0
Yemen								0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	61 556	0	0	140	0	0	0	61 696
Bésil								0
Espagne								0
France								0
Grèce								0
Irlande								0
Italie								0
Maroc								0
Portugal								0
Russie								0
Ukraine								0
Yemen								0
Portefeuille de négociation (hors dérivés)	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Activité Banque	497 059	-2 534	0	871	0	0	176 981	672 377

Variations entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2014

Variation des expositions brutes de couverture <i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 1er janvier 2014	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprises de provisions	Acquisitions	Solde au 31 décembre 2014
Brésil								0
Espagne								0
France								0
Grèce								0
Irlande								0
Italie								0
Maroc								0
Portugal								0
Russie								0
Ukraine								0
Yemen								0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0	0
Brésil								0
Espagne		209	-209	-125		-10 695	10 820	0
France	189 730	12 151		-3 439			230 797	429 239
Grèce								0
Irlande								0
Italie	10 588	405	-641	-197		-21 371	17 480	6 264
Maroc								0
Portugal								0
Russie								0
Ukraine								0
Yemen								0
Actifs financiers disponibles à la vente	200 318	12 765	-850	-3 761	0	-32 066	259 097	435 503
Brésil								0
Espagne								0
France								0
Grèce								0
Irlande								0
Italie								0
Maroc								0
Portugal								0
Russie								0
Ukraine								0
Yemen								0
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0
Brésil								0
Espagne								0
France	56 490			5				56 495
Grèce								0
Irlande								0
Italie	5 054			7				5 061
Maroc								0
Portugal								0
Russie								0
Ukraine								0
Yemen								0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	61 544	0	0	12	0	0	0	61 556
Brésil								0
Espagne								0
France								0
Grèce								0
Irlande								0
Italie								0
Maroc								0
Portugal								0
Russie								0
Ukraine								0
Yemen								0
Portefeuille de négociation (hors dérivés)	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Activité Banque	261 862	12 765	-850	-3 749	0	-32 066	259 097	497 059

5.6. Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	900 798	145 001
dont comptes ordinaires créditeurs	107 082	97 295
dont comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
Total	900 798	145 001
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	19 663	63 533
Comptes et avances à terme	17 181 926	17 138 424
Total	17 201 589	17 201 957
Valeur au bilan	18 102 387	17 346 958

Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires créditeurs	7 519 923	7 024 409
Comptes d'épargne à régime spécial	245 041	194 408
Autres dettes envers la clientèle	3 941 629	4 568 019
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
Valeur au bilan	11 706 593	11 786 836

5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	2 416	2 460
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	466 926	781 806
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Valeur au bilan	469 342	784 266
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée		
Dettes subordonnées à durée indéterminée		
Dépôt de garantie à caractère mutuel		
Titres et emprunts participatifs	116 568	
Valeur au bilan	116 568	0

Au cours du premier semestre 2015, les émissions nettes de dettes subordonnées s'élèvent à 116 568 milliers d'euros. Cela concerne l'émission de BMTN subordonnés par le Crédit Agricole d'Ile-de-France achetés par les caisses locales.

5.8. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements (2)	Solde 30/06/2015
Valeur brute	2 926		49	-22		35 797	38 750
Amortissements et dépréciations	-1 225		-635			-13 144	-15 004
Valeur au bilan (1)	1 701	0	-586	-22	0	22 653	23 746

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple.

(2) Transfert des immobilisations détenues par Bercy Champs de Mars de la catégorie "immobilisations corporelles " vers les "immeubles de placement"

(en milliers d'euros)	01/01/2014	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2014
Valeur brute	2 926						2 926
Amortissements et dépréciations	-1 182		-43				-1 225
Valeur au bilan (1)	1 744	0	-43	0	0	0	1 701

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple.

La valeur de marché des immeubles de placements comptabilisés au coût amorti est estimée 39 630 milliers d'euros au 30 juin 2015 contre 4 450 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et 4 440 milliers d'euros au 1^{er} janvier 2014.

Juste valeur des immeubles de placement par modèle de valorisation

(en milliers d'euros)	Valeur de marché estimée au 30/06/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Immeubles de placement non évalués à la Juste valeur au bilan				
Immeubles de placement	39 630		39 630	
Total Immeubles de placement dont la juste valeur est indiquée	39 630	0	39 630	0

(en milliers d'euros)	Valeur de marché estimée au 31/12/2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Immeubles de placement non évalués à la Juste valeur au bilan				
Immeubles de placement	4 450		4 450	
Total Immeubles de placement dont la juste valeur est indiquée	4 450	0	4 450	0

5.9. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements (2)	Solde 30/06/2015
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	677 366		74 777	-72 702		-35 797	643 644
Amortissements et dépréciations (1)	-471 384		-19 933	19 865		13 144	-458 308
Valeur au bilan	205 982	0	54 844	-52 837	0	-22 653	185 336
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	60 942		160	-2 055			59 047
Amortissements et dépréciations	-20 667		-178	1 924			-18 921
Valeur au bilan	40 275	0	-18	-131	0	0	40 126

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple.

(2) Transfert des immobilisations détenues par Bercy Champs de Mars de la catégorie "immobilisations corporelles " vers les "immeubles de placement

(en milliers d'euros)	01/01/2014	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2014
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	615 511	35 735	54 333	-28 213			677 366
Amortissements et dépréciations (1)	-446 525	-11 924	-38 837	25 902			-471 384
Valeur au bilan	168 986	23 811	15 496	-2 311	0	0	205 982
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	62 451		1 361	-2 870			60 942
Amortissements et dépréciations	-22 465		-263	2 061			-20 667
Valeur au bilan	39 986	0	1 098	-809	0	0	40 275

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple.

5.10. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2015
Risques sur les produits épargne logement	32 240		11 487					43 727
Risques d'exécution des engagements par signature	7 138		302		-385			7 055
Risques opérationnels	50 415		3 910	-52	-5 407			48 866
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	8 142						-2 418	5 724
Litiges divers	2 259		151		-39			2 371
Participations	0							0
Restructurations	5 733				-929			4 804
Autres risques	10 986		9 851	-2 703	-87			18 047
Total	116 913	0	25 701	-2 755	-6 847	0	-2 418	130 594

(en milliers d'euros)	01/01/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2014
Risques sur les produits épargne logement	20 247		11 993					32 240
Risques d'exécution des engagements par signature	4 812		3 638		-1 312			7 138
Risques opérationnels	62 770		10 494	-2 111	-20 738			50 415
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	1 984		285		-45		5 918	8 142
Litiges divers	2 758		883	-17	-1 365			2 259
Participations	72		35	-107				0
Restructurations	8 466				-2 733			5 733
Autres risques	16 492		3 603	-6 627	-2 482			10 986
Total	117 601	0	30 931	-8 862	-28 675	0	5 918	116 913

Provision épargne-logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	1 557 703	1 167 607
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 500 825	1 506 911
Ancienneté de plus de 10 ans	1 488 002	1 577 439
Total plans d'épargne-logement	4 546 530	4 251 957
Total comptes épargne-logement	733 942	731 140
Total Encours collectés au titre des contrats épargne-logement	5 280 472	4 983 097

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte, hors prime de l'Etat sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2015 pour les données au 30 juin 2015 et à fin novembre 2014 pour les données au 31 décembre 2014.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Plans d'épargne-logement :	23 372	26 013
Comptes épargne-logement :	65 229	72 596
Total Encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	88 601	98 609

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	15 151	8 136
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	8 636	6 317
Ancienneté de plus de 10 ans	19 940	17 787
Total plans d'épargne-logement	43 727	32 240
Total comptes épargne-logement		
Total Provision au titre des contrats épargne-logement	43 727	32 240

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

5.11. Capitaux propres - part du Groupe

➤ **Composition du capital au 30 juin 2015**

Au 30 juin 2015, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	8 706 011	30,61%	0,00%
Dont part du Public	2 446 323	8,60%	
Dont part Crédit Agricole S.A.	6 239 539	21,94%	
Dont part Auto-détenue	20 149	0,07%	
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	926 565	3,26%	0,00%
Dont part du Public			
Dont part Crédit Agricole S.A.	926 565	3,26%	
Parts sociales	18 810 548	66,13%	100,00%
Dont 52 Caisses Locales	18 810 139	66,13%	86,96%
Dont 13 administrateurs de la CR	112	0,00%	4,35%
Dont Crédit Agricole S.A.	1	0,00%	0,33%
Dont Autres	296	0,00%	8,36%
Total	28 443 124	100,00%	100,00%

La valeur nominale des titres est de 4 euros et le montant total du capital est de 113 772 milliers d'euros.

➤ **Dividendes**

Au titre de l'exercice 2014, l'Assemblée Générale du Crédit Agricole d'Ile-de-France du 26 mars 2015 a approuvé le versement d'un dividende net par titres de 3,70 euros.

Dividendes

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2011	3,20	3,20	3,58%
2012	3,20	3,20	2,78%
2013	3,40	3,40	2,46%
2014	3,70	3,70	1,89%

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Le Crédit Agricole d'Ile-de-France a comptabilisé la somme de 37 012 milliers euros au titre de la distribution aux porteurs de capitaux propres pour l'exercice 2014.

6. Engagements de financement et de garantie

Engagements donnés et reçus

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Engagements donnés		
Engagements de financement	4 925 485	4 361 142
. Engagements en faveur des établissements de crédit	109 496	84 331
. Engagements en faveur de la clientèle	4 815 989	4 276 811
Ouverture de crédits confirmés	3 887 303	3 324 824
- Ouverture de crédits documentaires	22 369	15 830
- Autres ouvertures de crédits confirmés	3 864 934	3 308 994
Autres engagements en faveur de la clientèle	928 686	951 987
Engagements de garantie	1 793 274	1 883 567
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	948 917	1 013 635
<i>Confirmations d'ouverture de crédits documentaires</i>	9 084	73 802
<i>Autres garanties (1)</i>	939 833	939 833
. Engagements d'ordre de la clientèle	844 357	869 932
<i>Cautions immobilières</i>	250 317	273 648
<i>Autres garanties d'ordre de la clientèle</i>	594 040	596 284
Engagements reçus		
Engagements de financement	2 287	2 287
. Engagements reçus des établissements de crédit	2 287	2 287
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	11 961 140	11 743 678
. Engagements reçus des établissements de crédit	7 020 128	7 027 833
. Engagements reçus de la clientèle	4 941 012	4 715 845
<i>Garanties reçues des administrations publiques et</i>	406 856	405 836
<i>Autres garanties reçues</i>	4 534 156	4 310 009

(1) Dont 939 833 milliers d'euros relatifs à la garantie globale (Switch) mise en place le 2 janvier 2014, en amendement de la garantie précédente octroyée le 23 décembre 2011 pour 578 056 milliers d'euros.

Instruments financiers remis et reçus en garantie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés)		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (SFEF, Banque de France, CRH ...)	10 992 074	12 400 830
Titres prêtés		
Dépôts de garantie sur opérations de marché	113 813	145 197
Autres dépôts de garantie (1)	317 363	317 363
Titres et valeurs donnés en pension		
Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie	11 423 250	12 863 390
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés		
Titres empruntés		
Titres & valeurs reçus en pension		
Titres vendus à découvert		
Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés	0	0

(1) Dans le cadre de la garantie globale (Switch) mise en place le 2 janvier 2014, l'entité a versé un dépôt de 317 363 milliers d'euros en amendement du précédent dépôt versé le 23 décembre 2011 pour 194 902 milliers d'euros.

Créances apportées en garantie :

Au cours du premier semestre 2015, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a apporté 10 992 074 milliers d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 12 400 830 milliers d'euros au 31 décembre 2014. Le Crédit Agricole d'Ile-de-France conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, Crédit Agricole d'Ile-de-France a apporté :

- 5 689 094 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole SA dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 7 080 557 milliers d'euros au 31 décembre 2014 ;
- 1 725 060 milliers d'euros de créances hypothécaires à Crédit Agricole SA dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 1 876 138 milliers d'euros au 31 décembre 2014 ;
- 3 577 920 milliers euros de créances à Crédit Agricole SA ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 3 444 135 milliers euros au 31 décembre 2014.

7. Reclassement d'instruments financiers

- Reclassements effectués par le Crédit Agricole d'Ile-de-France

Comme les exercices précédents, le Crédit Agricole d'Ile-de-France n'a pas opéré en 2015 de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

8. Juste valeur des instruments financiers

8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

Actifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

	Valeur au bilan au 30 juin 2015	Juste valeur au 30 juin 2015	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Actifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Prêts et Créances	30 028 545	31 362 969	0	1 934 790	29 428 179
Créances sur les établissements de crédit	1 847 823	1 917 849	0	1 858 942	58 907
Comptes ordinaires & prêts JJ	417 269	417 257		358 350	58 907
Comptes et prêts à terme	1 382 696	1 451 371		1 451 371	
Valeurs reçues en pension					
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés	47 858	49 221		49 221	
Titres non cotés sur un marché actif					
Autres prêts et créances					
Créances sur la clientèle	28 180 722	29 445 120	0	75 848	29 369 272
Créances commerciales	52 420	38 923			38 923
Autres concours à la clientèle	26 985 090	28 233 233			28 233 233
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés					
Titres non cotés sur un marché actif	5 642	5 435		5 435	
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Créances nées d'opérations de réassurance					
Avances en comptes courants d'associés	56 317	70 413		70 413	
Comptes ordinaires débiteurs	1 081 253	1 097 116			1 097 116
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	319 469	326 933	326 933	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	86 269	91 708	91 708		
Obligations et autres titres à revenu fixe	233 200	235 225	235 225		
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	30 348 014	31 689 902	326 933	1 934 790	29 428 179

	Valeur au bilan au 31 décembre 2014	Juste valeur au 31 décembre 2014	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Actifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Prêts et Créances	29 066 238	30 559 307	0	1 944 645	28 614 662
Créances sur les établissements de crédit	1 808 703	1 885 744	0	1 885 744	0
Comptes ordinaires & prêts JJ	323 216	323 212		323 212	
Comptes et prêts à terme	1 437 758	1 513 206		1 513 206	
Valeurs reçues en pension					
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés	47 729	49 326		49 326	
Titres non cotés sur un marché actif					
Autres prêts et créances					
Créances sur la clientèle	27 257 535	28 673 563	0	58 901	28 614 662
Créances commerciales	28 116	25 833			25 833
Autres concours à la clientèle	26 723 006	28 105 428			28 105 428
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés					
Titres non cotés sur un marché actif	5 533	5 532		5 532	
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Créances nées d'opérations de réassurance					
Avances en comptes courants d'associés	39 338	53 369		53 369	
Comptes ordinaires débiteurs	461 542	483 401			483 401
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	403 269	409 084	394 062	15 022	0
Effets publics et valeurs assimilées	86 596	91 605	91 605		
Obligations et autres titres à revenu fixe	316 673	317 479	302 457	15 022	
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	29 469 507	30 968 391	394 062	1 959 667	28 614 662

Passifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

	Valeur au bilan au 30 juin 2015	Juste valeur au 30 juin 2015	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Passifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	18 102 387	18 399 171	0	18 329 777	69 394
Comptes ordinaires & emprunts JJ	872 670	872 479		872 479	
Comptes et emprunts à terme	17 229 717	17 526 692		17 457 298	69 394
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée					
Dettes envers la clientèle	11 706 593	11 561 095	0	11 474 638	86 457
Comptes ordinaires créditeurs	7 519 923	7 519 688		7 433 231	86 457
Comptes d'épargne à régime spécial	245 637	245 041		245 041	
Autres dettes envers la clientèle	3 941 033	3 796 366		3 796 366	
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
Dettes représentées par un titre	469 342	467 930		467 930	
Dettes subordonnées	116 568	116 552		116 552	
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	30 394 890	30 544 748	0	30 388 897	155 851

	Valeur au bilan au 31 décembre 2014	Juste valeur au 31 décembre 2014 Retraité	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Passifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	17 346 958	17 720 451	0	17 650 260	70 191
Comptes ordinaires & emprunts JJ	160 828	160 753		160 753	
Comptes et emprunts à terme	17 186 130	17 559 698		17 489 507	70 191
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée					
Dettes envers la clientèle	11 786 836	11 559 151	0	11 496 272	62 879
Comptes ordinaires créditeurs	7 024 409	7 024 269		6 961 390	62 879
Comptes d'épargne à régime spécial	194 408	194 408		194 408	
Autres dettes envers la clientèle	4 568 019	4 340 474		4 340 474	
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
Dettes représentées par un titre	784 266	785 473		785 473	
Dettes subordonnées					
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	29 918 060	30 065 075	0	29 932 005	133 070

8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation.

(en milliers d'euros)	Total 30/06/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	100 273	0	100 273	0
Créances sur les établissements de crédit	0			
Créances sur la clientèle	0			
Titres reçus en pension livrée	0			
Titres détenus à des fins de transaction	0	0	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	0			
Actions et autres titres à revenu variable	0			
Instrument dérivés	100 273		100 273	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	33 573	0	33 573	0
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle	0			
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0			
Titres à la juste valeur par résultat sur option	33 573	0	33 573	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	33 573		33 573	
Actions et autres titres à revenu variable	0			
Actifs financiers disponibles à la vente	4 222 488	3 793 982	428 506	0
Effets publics et valeurs assimilées	610 681	610 681		
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 218 291	3 063 253	155 038	
Actions et autres titres à revenu variable (1)	393 516	120 048	273 468	
Créances disponibles à la vente	0			
Instrument dérivés de couverture	351 129		351 129	
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	4 707 463	3 793 982	913 481	0
Transfert issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transfert issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	0	0

(1) Hors 718 785 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

	Total 31/12/2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	91 157	0	91 157	0
Créances sur les établissements de crédit	0			
Créances sur la clientèle	0			
Titres reçus en pension livrée	0			
Titres détenus à des fins de transaction	0	0	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	0			
Actions et autres titres à revenu variable	0			
Instruments dérivés	91 157		91 157	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	34 240	0	34 240	0
Créances sur les établissements de crédit	0			
Créances sur la clientèle	0			
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0			
Titres à la juste valeur par résultat sur option	34 240	0	34 240	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	34 240		34 240	
Actions et autres titres à revenu variable	0			
Actifs financiers disponibles à la vente	4 255 740	3 985 142	270 598	0
Effets publics et valeurs assimilées	435 503	435 503		
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 475 429	3 451 936	23 493	
Actions et autres titres à revenu variable (1)	344 808	97 703	247 105	
Créances disponibles à la vente	0			
Instruments dérivés de couverture	398 372		398 372	
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	4 779 509	3 985 142	794 367	0
Transfert issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transfert issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	0	0

(1) Hors 718 785 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total 30/06/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	99 713	0	99 713	0
Titres vendus à découvert	0			
Titres donnés en pension livrée	0			
Dettes représentées par un titre	0			
Dettes envers les établissements de crédit	0			
Dettes envers la clientèle	0			
Instruments dérivés	99 713		99 713	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0			
Instruments dérivés de couverture	414 259		414 259	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	513 972	0	513 972	0
Transfert issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transfert issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	0	0

	Total 31/12/2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	92 089	0	92 089	0
Titres vendus à découvert	0			
Titres donnés en pension livrée	0			
Dettes représentées par un titre	0			
Dettes envers les établissements de crédit	0			
Dettes envers la clientèle	0			
Instruments dérivés	92 089		92 089	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0			
Instruments dérivés de couverture	484 704		484 704	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	576 793	0	576 793	0
Transfert issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transfert issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	0	0

Il n'y a pas eu de transfert vers ou à partir du niveau 3.

9. Impacts des évolutions comptables ou autres événements

Compte de résultat

Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Intérêts et produits assimilés	1 028 780			1 028 780
Intérêts et charges assimilées	-514 554			-514 554
Commissions (produits)	459 835			459 835
Commissions (charges)	-76 119			-76 119
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 807			2 807
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	44 423			44 423
Produits des autres activités	11 461			11 461
Charges des autres activités	-11 997			-11 997
PRODUIT NET BANCAIRE	944 636	0	0	944 636
Charges générales d'exploitation	-458 796			-458 796
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-37 197			-37 197
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	448 643	0	0	448 643
Coût du risque	-4 208			-4 208
RESULTAT D'EXPLOITATION	444 435	0	0	444 435
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-3 827			-3 827
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT	440 608	0	0	440 608
Impôts sur les bénéfices	-152 076			-152 076
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET	288 532	0	0	288 532
Participations ne donnant pas le contrôle	1 233			1 233
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	287 299	0	0	287 299
Résultat par action (en euros) (1)				
Résultat dilué par action (en euros) (1)				

(1) correspond au résultat y compris résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession

Impacts d'IFRIC 21 au 30 juin 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
Intérêts et produits assimilés	512 805			512 805
Intérêts et charges assimilées	-252 378			-252 378
Commissions (produits)	225 177			225 177
Commissions (charges)	-35 777			-35 777
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	208			208
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	33 322			33 322
Produits des autres activités	2 780			2 780
Charges des autres activités	-8 369			-8 369
PRODUIT NET BANCAIRE	477 768	0	0	477 768
Charges générales d'exploitation	-235 401	-5 947		-229 454
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-15 344			-15 344
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	227 023	-5 947	0	232 970
Coût du risque	7 464			7 464
RESULTAT D'EXPLOITATION	234 487	-5 947	0	240 434
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-800			-800
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT	233 687	-5 947	0	239 634
Impôts sur les bénéfices	-76 644	1 880		-78 524
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET	157 043	-4 067	0	161 110
Participations ne donnant pas le contrôle	207			207
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	156 836	-4 067	0	160 903
Résultat par action (en euros) (1)				
Résultat dilué par action (en euros) (1)				

(1) correspond au résultat y compris résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession

Résultat net et autres éléments du résultat global

Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

(en milliers d'euros)	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Résultat net	288 532			288 532
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-7 463			-7 463
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-7 463	0	0	-7 463
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence				
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	2 570			2 570
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-4 893	0	0	-4 893
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente (1)	34 043			34 043
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	-16 618			-16 618
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	17 425	0	0	17 425
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence				
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	-4 006			-4 006
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	13 419	0	0	13 419
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	8 526	0	0	8 526
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	297 058	0	0	297 058
Dont part du Groupe	296 366			296 366
Dont participations ne donnant pas le contrôle	692			692

Impacts d'IFRIC 21 au 30 juin 2014

(en milliers d'euros)	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
Résultat net	157 043	-4 067		161 110
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-2 759			-2 759
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-2 759	0	0	-2 759
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence				
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	950			950
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-1 809	0	0	-1 809
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente (1)	18 395			18 395
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	-11 225			-11 225
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	7 170	0	0	7 170
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence				
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	1 605			1 605
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	8 775	0	0	8 775
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	6 966	0	0	6 966
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	164 009	-4 067	0	168 076
Dont part du Groupe	163 370	-4 067		167 437
Dont participations ne donnant pas le contrôle	639			639

Bilan Actif

Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Caisse, banques centrales	116 657			116 657
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	125 397			125 397
Instruments dérivés de couverture	398 372			398 372
Actifs financiers disponibles à la vente	4 974 525			4 974 525
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 808 703			1 808 703
Prêts et créances sur la clientèle	27 257 535			27 257 535
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	16 325			16 325
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	403 269			403 269
Actifs d'impôts courants et différés	125 297	-760		126 057
Comptes de régularisation et actifs divers	790 566			790 566
Actifs non courants destinés à être cédés				
Participation aux bénéfices différée				
Participations dans les entreprises mises en équivalence				
Immeubles de placement	1 701			1 701
Immobilisations corporelles	205 982			205 982
Immobilisations incorporelles	40 275			40 275
Ecart d'acquisition				
TOTAL DE L'ACTIF	36 264 604	-760	0	36 265 364

Impacts d'IFRIC 21 au 1^{er} janvier 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	01/01/2014 Publié
Caisse, banques centrales	123 796			123 796
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	117 122			117 122
Instruments dérivés de couverture	216 807			216 807
Actifs financiers disponibles à la vente	3 502 751			3 502 751
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 619 217			1 619 217
Prêts et créances sur la clientèle	27 698 833			27 698 833
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2 958			2 958
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	398 128			398 128
Actifs d'impôts courants et différés	111 184	-760		111 944
Comptes de régularisation et actifs divers	907 924			907 924
Actifs non courants destinés à être cédés				
Participation aux bénéfices différée				
Participations dans les entreprises mises en équivalence				
Immeubles de placement	1 744			1 744
Immobilisations corporelles	168 986			168 986
Immobilisations incorporelles	39 986			39 986
Ecarts d'acquisition				
TOTAL DE L'ACTIF	34 909 436	-760	0	34 910 196

Bilan Passif

Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Banques centrales				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	92 089			92 089
Instruments dérivés de couverture	484 704			484 704
Dettes envers les établissements de crédit	17 346 958			17 346 958
Dettes envers la clientèle	11 786 836			11 786 836
Dettes représentées par un titre	784 266			784 266
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	383 271			383 271
Passifs d'impôts courants et différés	468			468
Comptes de régularisation et passifs divers	644 099	-2 000		646 099
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Provisions techniques des contrats d'assurance				
Provisions	116 913			116 913
Dettes subordonnées				
TOTAL DETTES	31 639 604	-2 000	0	31 641 604
CAPITAUX PROPRES	4 625 000	1 240	0	4 623 760
Capitaux propres - part du Groupe	4 616 048	1 240	0	4 614 808
Capital et réserves liées	350 438			350 438
Réserves consolidées	3 904 746	1 240		3 903 506
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	73 565			73 565
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés				
Résultat de l'exercice	287 299			287 299
Participations ne donnant pas le contrôle	8 952			8 952
TOTAL DU PASSIF	36 264 604	-760	0	36 265 364

Impacts d'IFRIC 21 au 1^{er} janvier 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	01/01/2014 Publié
Banques centrales				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	80 731			80 731
Instruments dérivés de couverture	229 702			229 702
Dettes envers les établissements de crédit	16 640 878			16 640 878
Dettes envers la clientèle	11 631 485			11 631 485
Dettes représentées par un titre	690 281			690 281
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	194 534			194 534
Passifs d'impôts courants et différés	1 625			1 625
Comptes de régularisation et passifs divers	956 984	-2 000		958 984
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0			
Provisions techniques des contrats d'assurance	0			
Provisions	117 601			117 601
Dettes subordonnées				
TOTAL DETTES	30 543 821	-2 000	0	30 545 821
CAPITAUX PROPRES	4 365 615	1 240	0	4 364 375
Capitaux propres - part du Groupe	4 357 353	1 240	0	4 356 113
Capital et réserves liées	353 183			353 183
Réserves consolidées	3 939 674	1 240		3 938 434
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	64 496			64 496
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés	0			
Résultat de l'exercice	0			0
Participations ne donnant pas le contrôle	8 262			8 262
TOTAL DU PASSIF	34 909 436	-760	0	34 910 196

Tableau des flux de trésorerie

Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

(en milliers d'euros)	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Résultat avant impôts	440 608			440 608
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	37 200			37 200
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations				
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	11 785			11 785
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence				
Résultat net des activités d'investissement	3 794			3 794
Résultat net des activités de financement				
Autres mouvements	-424			-424
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	52 355	0	0	52 355
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	758 846			758 846
Flux liés aux opérations avec la clientèle	639 728			639 728
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 164 659			-1 164 659
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-206 176			-206 176
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence				
Impôts versés	-169 473			-169 473
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-141 734	0	0	-141 734
Flux provenant des activités abandonnées				
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	351 229	0	0	351 229
Flux liés aux participations	-2 989			-2 989
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-54 501			-54 501
Flux provenant des activités abandonnées				
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-57 490	0	0	-57 490
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-38 260			-38 260
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement				
Flux provenant des activités abandonnées				
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations de FINANCEMENT (C)	-38 260	0	0	-38 260
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)				
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	255 479	0	0	255 479
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	23 634	0	0	23 634
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	123 780			123 780
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	-100 146			-100 146
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	279 113	0	0	279 113
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	116 654			116 654
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	162 459			162 459
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	255 479	0	0	255 479

(1) composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités

(2) composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.7 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

Impacts d'IFRIC 21 au 30 juin 2014

(en milliers d'euros)	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
Résultat avant impôts	233 687	-5 947		239 634
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	15 345			15 345
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	-10 634			-10 634
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0			
Résultat net des activités d'investissement	767			767
Résultat net des activités de financement	0			
Autres mouvements	10 046	5 947		4 099
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	15 524	5 947	0	9 577
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	1 864 828			1 864 828
Flux liés aux opérations avec la clientèle	211 923			211 923
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-311 267			-311 267
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-24 571			-24 571
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0			
Impôts versés	-77 534			-77 534
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	1 663 379	0	0	1 663 379
Flux provenant des activités abandonnées				
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	1 912 590	0	0	1 912 590
Flux liés aux participations	-2 412			-2 412
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-6 288			-6 288
Flux provenant des activités abandonnées	0			
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-8 700	0	0	-8 700
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-36 552			-36 552
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	0			
Flux provenant des activités abandonnées	0			
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	-36 552	0	0	-36 552
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	1 867 338	0	0	1 867 338
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	23 634	0	0	23 634
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	123 780			123 780
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	-100 146			-100 146
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 890 972	0	0	1 890 972
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	126 043			126 043
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	1 764 929			1 764 929
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	1 867 338	0	0	1 867 338

(1) composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités

(2) composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.7 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

10. Parties liées

➤ **Participation du Crédit Agricole d'Ile-de-France aux émissions de Crédit Agricole Home Loan SFH (anciennement Crédit Agricole Covered Bonds).**

Afin de trouver de nouvelles sources de financement, le groupe Crédit Agricole a créé l'établissement CA Covered Bonds (CA CB) dont le rôle est d'emprunter sur les marchés financiers. CA CB a émis des emprunts garantis par les meilleurs crédits habitats des Caisses régionales. Depuis 2011, CA CB est devenu Crédit Agricole Home Loan SFH (Société de Financement de l'Habitat). La totalité des ressources empruntées par Crédit Agricole Home Loan SFH sur les marchés financiers est transférée aux CR sous forme d'avances spécifiques.

La quote-part reçue par le Crédit Agricole d'Ile-de-France sur les émissions de Crédit Agricole Home Loan SFH s'élève à 1 414,9 millions d'euros en 2015 et en contrepartie, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a apporté à Crédit Agricole Home Loan SFH 2 205,6 millions d'euros de créances en garantie.

➤ **Distribution d'avances spécifiques CRH (Caisse de refinancement hypothécaire) par Crédit Agricole S.A..**

Crédit Agricole S.A. souscrit des emprunts auprès de la CRH, garantis par des crédits à l'habitat des Caisses régionales. Ces emprunts bénéficient entièrement aux Caisses régionales sous forme d'avances spécifiques.

Au 30 juin 2015, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a reçu de Crédit Agricole S.A. 903,5 millions d'euros d'avances spécifiques CRH et il a apporté à la CRH un collatéral de 1 725,1 millions d'euros.

➤ **Distribution d'avances spécifiques BEI (Banque Européenne d'Investissement) par Crédit Agricole S.A..**

En mars 2010, une convention cadre intra-groupe de garantie financière a été signée entre Crédit Agricole S.A. et le Crédit Agricole d'Ile-de-France.

La BEI met à disposition de Crédit Agricole S.A. des prêts. Le produit des prêts BEI est rétrocédé par Crédit Agricole S.A. au Crédit Agricole d'Ile-de-France sous forme d'avances, pour lui permettre de financer des investissements éligibles aux financements BEI et notamment des investissements réalisés par certaines collectivités publiques françaises et par des petites et moyennes entreprises françaises.

En garantie de ces avances, le Crédit Agricole d'Ile de France remet en pleine propriété des créances éligibles au profit de Crédit Agricole S.A.. Ces créances font l'objet par la suite de cessions Dailly au profit de la BEI.

Au 30 juin 2015, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a reçu de Crédit Agricole S.A. 91,5 millions d'euros d'avances spécifiques BEI et il a apporté à Crédit Agricole S.A. au titre de la BEI un collatéral de 143,7 millions d'euros.

➤ **Distribution d'avances spécifiques CDC (Caisse des dépôts et consignations) par Crédit Agricole S.A..**

En juin 2011, une convention cadre intra-groupe de garantie financière a été signée entre Crédit Agricole S.A. et le Crédit Agricole d'Ile-de-France.

La CDC met à disposition de Crédit Agricole S.A. des prêts. Le produit des prêts CDC est rétrocédé par Crédit Agricole S.A. au Crédit Agricole d'Ile-de-France sous forme d'avances, pour lui permettre de financer des investissements éligibles aux financements CDC et notamment des investissements réalisés par certaines collectivités publiques françaises ou associations.

En garantie de ces avances, le Crédit Agricole d'Ile de France remet en pleine propriété des créances éligibles au profit de Crédit Agricole S.A.. Ces créances font l'objet par la suite de cessions Dailly au profit de la CDC.

Au 30 juin 2015, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a reçu de Crédit Agricole S.A. 526,5 millions d'euros d'avances spécifiques CDC et il a apporté à Crédit Agricole S.A. au titre de la CDC un collatéral de 425,9 millions d'euros.

➤ **Distribution d'avances spécifiques BDCE (Banque de Développement du Conseil de l'Europe) par Crédit Agricole S.A..**

CASA a développé un partenariat avec la Banque du Développement du Conseil de l'Europe (BDCE) en matière de financement qui se traduit par la signature d'une enveloppe de 100 M€. Cette ligne sera garantie par un apport de collatéral à due concurrence des prêts accordés.

Au 30 juin 2015, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a reçu de Crédit Agricole S.A. 0,9 million d'euros d'avances spécifiques BDCE et il a apporté à Crédit Agricole S.A. au titre de la BDCE un collatéral de 2,1 millions d'euros.

11. Périmètre de consolidation au 30 juin 2015

Périmètre de consolidation de l'[Entité]	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (1)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (2)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014
Sociétés d'investissement Socadif	Intégration Globale		France		Filiale	91,29%	91,29%	91,29%	91,29%
Sociétés de bourse CPR Diversifié 1 BFT Diversifié 1 AMUNDI Diversifié1	Intégration Globale Intégration Globale Intégration Globale	Entrée dans le périmètre Entrée dans le périmètre Entrée dans le périmètre	France France France		Entité structurée Entité structurée Entité structurée	100,00% 100,00% 100,00%	100,00% 100,00% 100,00%	100,00% 100,00% 100,00%	100,00% 100,00% 100,00%
Divers Bercy Champs de Mars Bercy Participation	Intégration Globale Intégration Globale		France France		Filiale Filiale	100,00% 100,00%	100,00% 100,00%	100,00% 100,00%	100,00% 100,00%

12. Evénements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

Il n'y a pas eu d'événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire.

13. Comptes consolidés y compris Caisses Locales

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité (1)	01/01/2014 Retraité (1)
Caisse, banques centrales	124 819	116 657	123 796
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	133 846	125 397	117 122
Instruments dérivés de couverture	351 129	398 372	216 807
Actifs financiers disponibles à la vente	4 941 273	4 974 525	3 502 751
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 847 923	1 808 703	1 619 217
Prêts et créances sur la clientèle	28 180 722	27 257 535	27 698 833
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	13 448	16 325	2 958
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	319 469	403 269	398 128
Actifs d'impôts courants et différés	200 465	124 726	111 184
Comptes de régularisation et actifs divers	581 690	790 571	907 926
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation aux bénéfices différée			
Participations dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement	23 746	1 701	1 744
Immobilisations corporelles	185 339	205 985	168 989
Immobilisations incorporelles	40 126	40 275	39 986
Ecarts d'acquisition			
TOTAL DE L'ACTIF	36 943 995	36 264 041	34 909 441

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité (1)	01/01/2014 Retraité (1)
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	99 713	92 089	80 731
Instruments dérivés de couverture	414 259	484 704	229 702
Dettes envers les établissements de crédit	18 084 466	17 337 523	16 628 053
Dettes envers la clientèle	11 706 593	11 786 836	11 631 485
Dettes représentées par un titre	469 342	662 317	588 752
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	345 492	383 271	194 534
Passifs d'impôts courants et différés	84 771	468	2 206
Comptes de régularisation et passifs divers	699 627	644 816	957 694
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions	130 594	116 913	117 601
Dettes subordonnées			
TOTAL DETTES	32 034 857	31 508 937	30 430 758
CAPITAUX PROPRES	4 909 138	4 755 104	4 478 683
Capitaux propres - part du Groupe	4 899 942	4 746 152	4 470 421
Capital et réserves liées	326 546	322 511	316 016
Réserves consolidées	4 311 384	4 056 029	4 089 909
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	102 283	73 564	64 496
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés			
Résultat de l'exercice	159 729	294 048	
Participations ne donnant pas le contrôle	9 196	8 952	8 262
TOTAL DU PASSIF	36 943 995	36 264 041	34 909 441

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014 Retraité (1)
Intérêts et produits assimilés	491 968	1 028 780	512 805
Intérêts et charges assimilées	-232 186	-511 506	-250 408
Commissions (produits)	242 626	459 835	225 177
Commissions (charges)	-44 180	-76 119	-35 777
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-2 252	2 807	208
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	45 396	44 423	33 322
Produits des autres activités	4 199	11 461	2 779
Charges des autres activités	-2 738	-6 717	-3 088
PRODUIT NET BANCAIRE	502 833	952 964	485 018
Charges générales d'exploitation	-243 939	-460 071	-236 463
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-18 185	-37 197	-15 344
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	240 709	455 696	233 211
Coût du risque	-7 292	-4 208	7 464
RESULTAT D'EXPLOITATION	233 417	451 488	240 675
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-2 105	-3 827	-800
Variations de valeur des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPOT	231 312	447 661	239 875
Impôts sur les bénéfices	-70 936	-152 380	-76 826
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET	160 376	295 281	163 049
Participations ne donnant pas le contrôle	647	1 233	207
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	159 729	294 048	162 842

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

III – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2015

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes consolidés intermédiaires résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations appliquées à compter du 1^{er} janvier 2015

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 31 juillet 2015

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit FS I

Mazars

Arnaud Bourdeille
Associé

Franck Boyer
Associé

IV – ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Responsable de l'information relative à la Caisse Régionale

- M Pascal Célérier, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France,

Attestation du Responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris,
Le 24 juillet 2015

Pascal Célérier,
Le Directeur Général